

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1898

18 août 2011

SOMMAIRE

ADIPH	91087	Landshut S.à r.l.	91075
Agrandir l'Habitat Sàrl	91104	L.E.S.S. S.A.	91079
Alpha Trains Group S.à r.l.	91091	Magilla Holding S.A.	91068
Alternative Property Income Venture S.C.A.	91080	Magna Park JV Units - Germany S.à r.l. ..	91089
Ardagh Group S.A.	91093	Mähdrescher Genossenschaft Ospem	91099
Armeos S.A.	91068	Major Securities Holding	91060
Baltis Investment, S.à r.l.	91078	Michus Holding S.à r.l.	91092
BELLATRIX Asset Management S.A.	91104	Milpro S.A.	91068
Bellatrix S.à r.l.	91093	MSA Soparfi, S.à r.l.	91093
BMG RM Investments Luxembourg S.à r.l. ..	91094	Nova Sicav	91077
Bodycote Luxembourg Finance S.à r.l.	91088	NPG Wealth Management S.à r.l.	91074
Buderus Foundry Management S.à r.l.	91061	OZ Carbon Trading (Lux) S. à r.l.	91075
Bühl S.à r.l.	91069	Pallhuber Holding S.à r.l.	91077
Cbel+ 1 S.A.	91066	PHM Topco 10 S.à r.l.	91064
CBHF Kft, Luxembourg Branch	91092	Plantalux S.à r.l.	91102
CB Richard Ellis Investors Open-Ended GP S.à r.l.	91076	Polder S.à r.l.	91063
Cemag S.A.	91079	PROgroup G.E.I.E Consulting Engineers ..	91083
Cordea Savills Fund Managers (Luxembourg) S.à r.l.	91069	Racine Investissement S.A.	91073
Cordea Savills Italian Opportunities No.2 ..	91070	Red Wings Holding S.A.	91102
CSFB Lux (TTN) Co-Investors S.à r.l.	91071	Reggio International S.A.	91102
Element Six Abrasives S.A.	91074	Royal Hospitality Group S.A.	91083
Elisafin S.A.	91070	Sano Transports S.à r.l.	91071
Epsilon Group S.A.	91091	Sculptor Springs of Eden S.à r.l.	91076
Farad Investment Advisor S.A.	91074	Société luxembourgeoise de Leasing BIL-LEASE	91094
Fondation Veuve Emile Metz-Tesch	91103	Solutions International S.A.	91077
Heckscher S.A.	91073	Speedquest Finance	91071
Henderson Management S.A.	91066	TH KazMunaiGaz S.A.	91058
Hyper Iron S.A.	91104	Valmer S.A.	91063
ICO Capital S.A.	91092	Wallberg Invest S.A.	91062
Inter-Taxis S.à r.l.	91079	Waste Treatment and Trading Company S.A. ..	91087
Kursana Residenzen S.A.	91069	Wine We Like S.à r.l.	91086

TH KazMunaiGaz S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 79.679.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and eleven, on the tenth day of June.

Before Us Maître Jean SECKLER, notary, residing in Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg,

There appeared:

TH KazMunaiGaz N.V., a public limited company incorporated under the laws of Netherlands, with registered office at Locatelikade 1, NL-1076 AZ Amsterdam, The Netherlands,

duly represented by Maître Yann PAYEN, lawyer, residing professionally at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

which proxy, after having been signed “ne varietur” by the proxy-holder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be submitted together with the deed to the registration authorities.

The appearing party, represented as here above stated, has requested the notary to record the following:

- that the company TH KazMunaiGaz S.A., a public limited liability company (“société anonyme”) incorporated under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg with registered office at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 79679 (hereinafter the “Company”) was incorporated pursuant to a deed of Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, then notary residing in Luxembourg, on 22 December 2000, published in the Luxembourg official gazette Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 566 on 25 July 2001 and which articles of association have been amended several times and for the latest time pursuant to a deed passed before Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg, on 31 October 2007, published in the Luxembourg official gazette Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 19 on 5 January 2008;

- that the share capital of the Company amounts to thirty one thousand euro (EUR 31,000.-) represented by thirty one thousand (31,000) shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each;

- that it is the sole shareholder of the Company (the “Sole Shareholder”);

- that the Company’s activities have ceased;

- that, in its capacity of Sole Shareholder, it has resolved to proceed to the anticipatory and immediate dissolution of the Company with effect as of the day of the present deed and to put the Company into liquidation;

- that based on the balance sheet of the Company as of 31 December 2010 and acting as liquidator, it states that all the liabilities of the Company, including the liabilities arising from the dissolution and liquidation, have been paid or duly funded;

a copy of the aforementioned balance sheet, after having been signed “ne varietur” by the proxy holder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be submitted together with the deed to the registration authorities;

- that it furthermore states that should liabilities of the Company, presently unknown, would remain unpaid or non-funded at the date of the present deed, it undertakes to pay them when due;

- that it is thus vested with all the assets of the Company and undertakes to settle all and any liabilities of the Company to be wound up, known or unknown at the date of the present deed;

- that, following the present resolutions, the Company’s dissolution and liquidation is to be considered as completed and closed;

- that there shall be proceeded to the cancellation of all issued Company’s shares;

- that the Company’s sole director is hereby discharged of her mandate and liability up to the date of the present deed;

- that all books and documents of the Company shall be kept for the legal duration of five years at the Company’s former registered office.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that on request of the above appearing party’s proxy-holder, the present deed is worded in English followed by a French version.

On the request of the same appearing party’s proxy-holder and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date mentioned at the beginning of this document.

The present deed having been read to the appearing party’s proxy-holder, the said person, together with the undersigned notary, signed it.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le dix juin.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

TH KazMunaiGaz N.V., une société de droit néerlandais établie et ayant son siège au Locatelikade 1, NL-1076 AZ Amsterdam, Pays-Bas,

représentée par Maître Yann PAYEN, avocat, demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée,

laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-avant, a requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

- que la société TH KazMunaiGaz S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 79679 (ci-après la "Société") a été constituée suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, le 22 décembre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 566 le 25 juillet 2001 et dont les statuts ont été amendés à plusieurs reprises et pour la dernière fois par acte reçu par Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, le 31 octobre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 19 le 5 Janvier 2008;

- que le capital social de la Société s'élève à trente et un mille euros (EUR 31.000.-) représenté par trente et un mille (31.000) actions, chacune ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1.-);

- qu'elle est l'actionnaire unique de la Société ("l'Actionnaire Unique");

- que l'activité de la Société a cessé;

- qu'en sa qualité d'Actionnaire Unique, elle a décidé de procéder à la dissolution anticipée et immédiate de la Société avec effet à la date du présent acte et de mettre la Société en liquidation;

- qu'au vu du bilan de la Société au 31 décembre 2010, et agissant en tant que liquidateur, elle déclare que tout le passif de la Société, y compris le passif lié à la liquidation de la Société, est réglé ou dûment provisionné;

une copie dudit bilan après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte, pour être enregistrée en même temps auprès de l'administration de l'enregistrement;

- qu'elle déclare également que, dans l'hypothèse où subsisteraient des dettes non répertoriées qui n'auraient pas été payées ou provisionnées au jour du présent acte, elle s'engage à les payer dès lors que ces dettes seraient effectivement dues;

- qu'elle est investie de l'entière de l'actif de la Société et déclare prendre à sa charge l'entière de l'entière du passif de la Société, connu ou non au jour du présent acte;

- que, suite aux résolutions retranscrites ci-avant, la liquidation de la Société est considérée comme accomplie et clôturée;

- qu'il y a lieu dès lors de procéder à l'annulation de toutes les actions émises;

- que l'administrateur unique de la Société se voit accorder décharge pleine et entière pour son mandat et ce, jusqu'à la date du présent acte;

- que tous les livres et documents de la Sociétés devront être conservés pendant la durée légale de cinq ans à l'ancien siège social de la Société.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête du mandataire de la personne comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française.

A la requête du même mandataire, et en cas de divergence entre les textes anglais et français, le texte anglais prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date mentionnée en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, ledit acte.

Signé: Yann PAYEN, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 16 juin 2011. Relation GRE/2011/2228. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Ronny PETER.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Junglinster, le 21 juin 2011.

Référence de publication: 2011086414/108.

(110096235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2011.

Major Securities Holding, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 48.984.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille onze.

Le dix-sept juin.

Par-devant Nous, Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A COMPARU:

La société anonyme FINCO TRUST SA, avec siège à CH-6900 Lugano, Suisse, Via Peri 9E, immatriculée auprès du "Registro Di Commercio Del Cantone Ticino" sous le numéro CH-514.3.026.676-1,

représentée par Monsieur Alain THILL, employé privé, domicilié professionnellement à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le notaire et le mandataire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, déclare et requiert le notaire instrumentaire d'acter:

1) Que la société anonyme MAJOR SECURITIES HOLDING, ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg section B numéro 48.984, a été constituée suivant acte reçu par Maître Jacques DELVAUX, notaire alors de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), et maintenant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 29 septembre 1994, publié au Mémorial C numéro 22 en 1995, et dont les statuts ont été modifiés par acte reçu par le même notaire en date du 27 octobre 1994, publié au Mémorial C numéro 61 en 1995 (la "Société").

2) Que le capital de la Société est fixé à trois millions d'US Dollars (USD 3.000.000,-), représenté par trente mille (30.000) actions d'une valeur nominale de cent US Dollars (USD 100,-) chacune.

3) Que la comparante est l'actionnaire unique de la Société.

4) Que la comparante a décidé de dissoudre et de liquider la Société, qui a interrompu ses activités.

5) Que la comparante se désigne comme liquidateur de la Société et aura pleins pouvoirs d'établir, de signer, d'exécuter et de délivrer tous actes et documents, de faire toute déclaration et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution les dispositions du présent acte.

6) Que la comparante en sa qualité de liquidateur de la société déclare de manière irrévocable reprendre tout le passif connu et inconnu actuellement de la Société dissoute.

7) Que la comparante déclare qu'elle reprend tout l'actif de la Société et qu'elle s'engagera à régler tout le passif de la Société et tous les engagements de la Société même inconnus à ce jour.

8) Que la liquidation de la Société est à considérer comme définitivement close.

9) Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire pour l'exécution de leurs mandats.

10) Qu'il a été procédé à l'annulation des actions de la Société dissoute.

11) Que les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de mille deux cent cinquante Euros.

Le montant du capital social est évalué à EUR 2.097.600,-.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ce dernier a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Alain THILL, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 30 juin 2011. Relation GRE/2011/2313. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): Ronny PETER.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Junglinster, le 1^{er} juillet 2011.

Référence de publication: 2011091045/54.

(110103287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Buderus Foundry Management S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 111.079.

In the year two thousand and eleven, on the thirty-first of May.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an extraordinary general meeting of the partners of "Buderus Foundry Management S.à r.l.", a "société à responsabilité limitée" (the "Company"), having its registered office at 44, Esplanade de la Moselle, L-6637 Wasserbillig, R.C.S. Luxembourg section B number 111.079, incorporated by deed acted on the September 20, 2005, published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 150 of January 21, 2006 whose articles of association have been amended for the last time by deed of the July 20, 2006, published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 422 of August 17, 2006.

The meeting is presided by Mrs Flora Gibert, notary's clerk, residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary and the meeting elected as scrutineer Ms. Sara Lecomte, notary's clerk, with professional address in Luxembourg

The chairman requested the notary to act:

I.- The partners present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and the proxy, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 500 shares representing the whole capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the partners have been beforehand informed.

III.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1.- Transfer of the registered office of the Company from the municipality Merttert at 44, Esplanade de la Moselle in L-6637 Wasserbillig to the municipality of Luxembourg-City, at 5, Rue Guillaume Kroll in L-1882 Luxembourg;

2.- Amendment of article 5 of the Articles of Association of the Company in order to reflect such action.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution:

The meeting decides to transfer the registered office of the Company from the municipality Merttert at 44, Esplanade de la Moselle in L-6637 Wasserbillig to the municipality of Luxembourg-City at 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Second resolution:

As a consequence of the foregoing resolution, the meeting decides to amend Article 5 of the Articles of Association to read as follows:

" **Art. 5. Registered office.** The registered office is established in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches both in Luxembourg and abroad."

There being no further business on the agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed. The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la version en langue française.

L'an deux mille onze, le trente et un mai

Pardevant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "Buderus Foundry Management S.à r.l.", ayant son siège social à 44, Esplanade de la Moselle, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 111.079, constituée suivant acte reçu le 20 septembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 150 du 21 janvier 2006 et dont les statuts ont été modifiés la

dernière fois par acte reçu le 20 juillet 2006 publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 422 du 17 août 2006.

L'assemblée est présidée par Madame Flora Gibert, clerc de notaire, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Madame Sara Lecomte, clerc de notaire avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 500 parts sociales représentant l'intégralité du capital social à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1.- Transfert du siège social de la société de la commune de Mertert du 44, Esplanade de la Moselle à L-6637 Wasserbillig à la commune de Luxembourg-Ville au 5, Rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg;

2.- Modification afférente de l'article 5 des statuts;

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de la commune de Mertert du 44, Esplanade de la Moselle à L-6637 Wasserbillig à la commune de Luxembourg-Ville, au 5, Rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Deuxième résolution:

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5. Siège social.** Le siège social de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être transférée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant Luxembourg qu'à l'étranger.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: F. GIBERT, S. LECOMTE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 08 juin 2011. Relation: LAC/2011/26315. Reçu soixante-quinze euros (75.-€).

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 15 juin 2011.

Référence de publication: 2011085288/97.

(110095436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

Wallberg Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 137.988.

Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung

Die Ordentliche Generalversammlung vom 16. Juni 2011 der Wallberg Invest S.A. hat folgende Beschlüsse gefasst:

...

TOP 4 Zur Wahl des Verwaltungsrates stellen sich:

Herr Julien Zimmer (Vorsitzender)

Herr Nikolaus Rummler (stellvertretender Vorsitzender)

Herr Marcel Ernzer (Mitglied)

Herr Michael Marx (Mitglied)

Herr Christian Rauscher (Mitglied)

Alle Herren mit Geschäftsadresse 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen.

Die genannten Personen werden einstimmig von den Aktionären bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2012 in den Verwaltungsrat gewählt.

Die Aktionäre beschließen einstimmig, PricewaterhouseCoopers S. à r. l. als Wirtschaftsprüfer bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2012 zu wählen.

Luxembourg, den 16. Juni 2011.

Für Wallberg Invest S.A.

DZ PRIVATBANK S.A.

Vera Augsdörfer / Loris Di Vora

Référence de publication: 2011085695/25.

(110095582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

Polder S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 158.731.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2011.

Référence de publication: 2011084737/10.

(110095395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2011.

Valmer S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

R.C.S. Luxembourg B 90.665.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 18 mars 2010, que:

Le mandat des Administrateurs étant arrivés à échéance, sont appelées à la fonction d'Administrateur les personnes suivantes:

- Magellan Management & Consulting S.A. établie et ayant son siège social à L-8308 Capellen, 81/83, Zone d'Activités de Capellen, immatriculé auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 123.784, ayant comme représentant permanent Monsieur Arnaud BEZZINA, né le 29.11.1974 à Nancy (France) et demeurant professionnellement à L-8308 Capellen, 81/83, Zone d'activités de Capellen,

- Monsieur Arnaud BEZZINA, né le 29.11.1974 à Nancy (France) et demeurant professionnellement à L-8308 Capellen, 81/83, Zone d'activités de Capellen,

- Monsieur Christian JACQUEMOUD, né le 19.06.1947 à Genève (Suisse), et demeurant au 2, rue Beilot, CH-1206 Genève.

Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2015.

Le mandat du commissaire aux comptes étant venu à échéance, est appelée à la fonction de commissaire aux comptes la personne suivante:

- Madame Karine VARIOT, né le 14.03.1973 à Verdun (France) et demeurant professionnellement à L-8308 Capellen, 81/83, Zone d'activités de Capellen.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2015.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social le 18 mars 2010, que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue à Luxembourg, au siège social en date du 18 mars 2010, le conseil élit la société Magellan Management & Consulting S.A., établie et ayant son siège social à L-8308 Capellen, 81/83, Zone d'Activités de Capellen, immatriculé auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 123.784, ayant comme représentant permanent Monsieur Arnaud BEZZINA, né le 29.11.1974 à Nancy (France) et demeurant professionnellement à L-8308 Capellen, 81/83, Zone d'activités de Capellen, «administrateur-délégué».

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2015.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social le 1^{er} juillet 2011, que:

Le Conseil d'Administration a décidé de nommer en son sein la société Magellan Management & Consulting S.A., établie et ayant son siège social à L-8308 Capellen, 81/83, Zone d'Activités de Capellen, immatriculé auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 123.784, ayant comme représentant permanent Monsieur Arnaud BEZZINA, né le 29.11.1974 à Nancy (France) et demeurant professionnellement à L-8308 Capellen, 81/83, Zone d'activités de Capellen, à la fonction de Président du Conseil d'Administration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1/07/2011.

Pour extrait conforme

Signature

Un Mandataire

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue à Luxembourg au siège social le vendredi 1^{er} juillet 2011 au sein de la société Magellan Management & Consulting S.A., RCS Luxembourg B 123.784

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société Magellan Management & Consulting S.A. qui s'est tenue en date du 01 juillet 2011, que:

Dans le cadre de son mandat d'administrateur au sein de notre société, lui confié suivant décision des actionnaires réunis alors en assemblée générale ordinaire du 18 mars 2010, et conformément à l'article 51 bis de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le Conseil d'Administration de la société Magellan Management & Consulting SA a décidé de nommer, avec effet rétroactif au 18 mars 2010, en qualité de représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour le compte de la société, Monsieur Arnaud BEZZINA, directeur de sociétés, demeurant au 81/83, Zone d'activités de Capellen, L -8308 Capellen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg le 01/07/11.

Pour extrait conforme

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2011092092/61.

(110104338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2011.

PHM Topco 10 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.045.330,70.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 147.875.

1) Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales, signé en date du 26 mai 2010, que la société Pamplona Capital Partners II LP, ayant son siège social à Uglad House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, a cédé treize mille quatre cent septante-neuf (13.479) parts sociales de classe A, treize mille quatre cent septante-neuf (13.479) parts sociales de classe B, treize mille quatre cent septante-neuf (13.479) parts sociales de classe C, treize mille quatre cent septante-neuf (13.479) parts sociales de classe D, treize mille quatre cent septante-neuf (13.479) parts sociales de classe E, treize mille quatre cent septante-neuf (13.479) parts sociales de classe F, treize mille quatre cent septante-neuf (13.479) parts sociales de classe G, treize mille quatre cent septante-neuf (13.479) parts sociales de classe H, treize mille quatre cent septante-neuf (13.479) parts sociales de classe I et treize mille quatre cent septante-neuf (13.479) parts sociales de classe J de la Société qu'elle détenait, à Monsieur Richard Alexander Welch, résidant au 130 Cantonment Road, Singapour 089775 et né le 26 décembre 1953 en Afrique du Sud.

2) Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales, signé en date du 26 mai 2010, que la société Pamplona Capital Partners II LP, ayant son siège social à Uglad House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, a cédé onze mille sept cent nonante-cinq (11.795) parts sociales de classe A, onze mille sept cent nonante-cinq (11.795) parts sociales de classe B, onze mille sept cent nonante-cinq (11.795) parts sociales de classe C, onze mille sept cent nonante-cinq (11.795) parts sociales de classe D, onze mille sept cent nonante-cinq (11.795) parts sociales de classe E, onze mille sept cent nonante-cinq (11.795) parts sociales de classe F, onze mille sept cent nonante-cinq (11.795) parts sociales de classe G, onze mille sept cent nonante-cinq (11.795) parts sociales de classe H, onze mille sept cent nonante-cinq (11.795) parts sociales de classe I et onze mille sept cent nonante-cinq (11.795) parts sociales de classe J de la Société qu'elle détenait, à Monsieur Christopher David Michael Shea, résidant au 113, Arthur Road, Singapour 439824 et né le 18 août 1965 à Karachi, Pakistan.

3) Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales, signé en date du 26 mai 2010, que la société Pamplona Capital Partners II LP, ayant son siège social à Uglan House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, a cédé vingt mille deux cent dix-neuf (20.219) parts sociales de classe A, vingt mille deux cent dix-neuf (20.219) parts sociales de classe B, vingt mille deux cent dix-neuf (20.219) parts sociales de classe C, vingt mille deux cent dix-neuf (20.219) parts sociales de classe D, vingt mille deux cent dix-neuf (20.219) parts sociales de classe E, vingt mille deux cent dix-neuf (20.219) parts sociales de classe F, vingt mille deux cent dix-neuf (20.219) parts sociales de classe G, vingt mille deux cent dix-neuf (20.219) parts sociales de classe H, vingt mille deux cent dix-neuf (20.219) parts sociales de classe I et vingt mille deux cent dix-neuf (20.219) parts sociales de classe J de la Société qu'elle détenait, à Monsieur Rainer Gumpert, résidant au 1F Mount Rosie Road, Singapour 308074 et né le 26 novembre 1969 à Singapour.

4) Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales, signé en date du 26 mai 2010, que la société Pamplona Capital Partners II LP, ayant son siège social à Uglan House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, a cédé vingt mille deux cent dix-neuf (20.219) parts sociales de classe A, vingt mille deux cent dix-neuf (20.219) parts sociales de classe B, vingt mille deux cent dix-neuf (20.219) parts sociales de classe C, vingt mille deux cent dix-neuf (20.219) parts sociales de classe D, vingt mille deux cent dix-neuf (20.219) parts sociales de classe E, vingt mille deux cent dix-neuf (20.219) parts sociales de classe F, vingt mille deux cent dix-neuf (20.219) parts sociales de classe G, vingt mille deux cent dix-neuf (20.219) parts sociales de classe H, vingt mille deux cent dix-neuf (20.219) parts sociales de classe I et vingt mille deux cent dix-neuf (20.219) parts sociales de classe J de la Société qu'elle détenait, à Monsieur Lars Erik Baustad, résidant au 3 Rodyk Street, Singapour 238213 et né le 3 février 1979 à Haugesund, Norvège.

De sorte que, suite à ces transferts:

- Pamplona Capital Partners II LP, précitée, détient désormais dix millions trois cent quatre-vingt-sept mille cinq cent nonante-cinq (10.387.595) parts sociales de classe A, dix millions trois cent quatre-vingt-sept mille cinq cent nonante-cinq (10.387.595) parts sociales de classe B, dix millions trois cent quatre-vingt-sept mille cinq cent nonante-cinq (10.387.595) parts sociales de classe C, dix millions trois cent quatre-vingt-sept mille cinq cent nonante-cinq (10.387.595) parts sociales de classe D, dix millions trois cent quatre-vingt-sept mille cinq cent nonante-cinq (10.387.595) parts sociales de classe E, dix millions trois cent quatre-vingt-sept mille cinq cent nonante-cinq (10.387.595) parts sociales de classe F, dix millions trois cent quatre-vingt-sept mille cinq cent nonante-cinq (10.387.595) parts sociales de classe G, dix millions trois cent quatre-vingt-sept mille cinq cent nonante-cinq (10.387.595) parts sociales de classe H, dix millions trois cent quatre-vingt-sept mille cinq cent nonante-cinq (10.387.595) parts sociales de classe I et dix millions trois cent quatre-vingt-sept mille cinq cent nonante-cinq (10.387.595) parts sociales de classe J de la Société.

- Monsieur Richard Alexander Welch, précité, détient désormais treize mille quatre cent septante-neuf (13.479) parts sociales de classe A, treize mille quatre cent septante-neuf (13.479) parts sociales de classe B, treize mille quatre cent septante-neuf (13.479) parts sociales de classe C, treize mille quatre cent septante-neuf (13.479) parts sociales de classe D, treize mille quatre cent septante-neuf (13.479) parts sociales de classe E, treize mille quatre cent septante-neuf (13.479) parts sociales de classe F, treize mille quatre cent septante-neuf (13.479) parts sociales de classe G, treize mille quatre cent septante-neuf (13.479) parts sociales de classe H, treize mille quatre cent septante-neuf (13.479) parts sociales de classe I et treize mille quatre cent septante-neuf (13.479) parts sociales de classe J de la Société.

- Monsieur Christopher David Michael Shea, précité, détient désormais onze mille sept cent nonante cinq (11.795) parts sociales de classe A, onze mille sept cent nonante-cinq (11.795) parts sociales de classe B, onze mille sept cent nonante-cinq (11.795) parts sociales de classe C, onze mille sept cent nonante-cinq (11.795) parts sociales de classe D, onze mille sept cent nonante-cinq (11.795) parts sociales de classe E, onze mille sept cent nonante-cinq (11.795) parts sociales de classe F, onze mille sept cent nonante-cinq (11.795) parts sociales de classe G, onze mille sept cent nonante-cinq (11.795) parts sociales de classe H, onze mille sept cent nonante-cinq (11.795) parts sociales de classe I et onze mille sept cent nonante-cinq (11.795) parts sociales de classe J de la Société.

- Monsieur Rainer Gumpert, précité, détient désormais vingt mille deux cent dix-neuf (20.219) parts sociales de classe A, vingt mille deux cent dix-neuf (20.219) parts sociales de classe B, vingt mille deux cent dix-neuf (20.219) parts sociales de classe C, vingt mille deux cent dix-neuf (20.219) parts sociales de classe D, vingt mille deux cent dix-neuf (20.219) parts sociales de classe E, vingt mille deux cent dix-neuf (20.219) parts sociales de classe F, vingt mille deux cent dix-neuf (20.219) parts sociales de classe G, vingt mille deux cent dix-neuf (20.219) parts sociales de classe H, vingt mille deux cent dix-neuf (20.219) parts sociales de classe I et vingt mille deux cent dix-neuf (20.219) parts sociales de classe J de la Société.

- Monsieur Lars Erik Baustad, précité, détient désormais vingt mille deux cent dix-neuf (20.219) parts sociales de classe A, vingt mille deux cent dix-neuf (20.219) parts sociales de classe B, vingt mille deux cent dix-neuf (20.219) parts sociales de classe C, vingt mille deux cent dix-neuf (20.219) parts sociales de classe D, vingt mille deux cent dix-neuf (20.219) parts sociales de classe E, vingt mille deux cent dix-neuf (20.219) parts sociales de classe F, vingt mille deux cent dix-neuf (20.219) parts sociales de classe G, vingt mille deux cent dix-neuf (20.219) parts sociales de classe H, vingt mille deux cent dix-neuf (20.219) parts sociales de classe I et vingt mille deux cent dix-neuf (20.219) parts sociales de classe J de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 21 juin 2011.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2011088860/89.

(110099256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2011.

Henderson Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 22.848.

Le conseil d'administration de Henderson Management S.A. (la «Société») a décidé de transférer le siège social de la Société du 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2085 Luxembourg vers le 4A, rue Henri Schnadt, L-2530 Gasperich avec effet au 1^{er} juin 2011.

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES - SUCCURSALE DE LUXEMBOURG

Référence de publication: 2011085076/11.

(110095097) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2011.

Cbel+ 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 114.070.

L'an deux mille onze, le vingt-cinq mai.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Rolf Caspers, administrateur, ayant son adresse professionnelle à L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer,

agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de CBEL +1 SA., une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 114.070, ci-après la «Société» qui a été constituée en date du 2 février 2006 suivant acte reçu par le notaire soussigné et publié au Recueil des Sociétés et Associations, Mémorial C numéro 843 du 27 avril 2006, et dont les statuts n'ont jamais été modifiés depuis,

agissant plus précisément en vertu du pouvoir qui lui a été donné par les résolutions adoptées par le conseil d'administration de la Société le 8 avril 2011, ci-après les «Résolutions», dont un extrait, après avoir été signé ne varietur par le comparant et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte,

Lequel comparant, agissant comme précisé, a requis le notaire instrumentant de documenter les déclarations et constatations suivantes:

(1) Le capital social souscrit de la Société est fixé à trente et un mille euros (31.000 EUR) représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euro (100 EUR) chacune.

(2) En vertu de l'article 7 des statuts de la Société, le capital autorisé de la Société, en ce compris le capital social émis, est fixé à 1.000.000.000 EUR (1 milliard d'euros) et, conformément à l'article 7 des statuts de la Société, le conseil d'administration est notamment autorisé, dans les limites fixées par l'article 7 des statuts de la Société, à augmenter le capital social de la Société par émission et conversion d'obligations en nouvelles actions et de faire constater authentiquement les modifications des statuts de la Société qui en résultent.

(3) En date du 22 février 2006, le conseil d'administration a décidé, en vertu du pouvoir lui conféré en vertu de l'article 7 des statuts, d'émettre des obligations convertibles en actions d'un montant total de 19.178.000 euros. 0,25% avec échéance 2007.

Le procès-verbal du Conseil d'administration y relatif, après avoir été signé ne varietur par le comparant et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte.

(4) En date du 25 janvier 2007, le Conseil d'administration a décidé la conversion des obligations en actions tout en ne précisant pas le nombre des actions émises ni le montant de l'augmentation de capital afférente, mais en mandatant chaque membre du Conseil d'administration d'entreprendre toutes démarches pour faire constater cette conversion, y compris la modification afférente des statuts pour refléter l'augmentation de capital afférente.

Le procès-verbal du Conseil d'administration y relatif, après avoir été signé ne varietur par le comparant et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte.

(5) En date du 8 avril 2011, le Conseil d'Administration, tout en constatant que lors de l'émission des obligations, le rapport du réviseur d'entreprises requis par la loi n'a pas été établi et que lors de la conversion des obligations, il n'a pas

été procédé au constat notarié de l'augmentation de capital afférente, a mandaté chaque membre du Conseil d'administration de faire constater l'augmentation de capital selon les formes et procédures de la loi.

Le procès-verbal du Conseil d'administration y relatif, après avoir été signé ne varietur par le comparant et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte

(6) Que l'existence et la valeur des dites obligations ont été justifiées au notaire instrumentant dans un rapport établi par PricewaterhouseCoopers S.à r.l., ayant son siège social à L-1014 Luxembourg, 400, route d'Esch, en date du 14 avril 2011 qui conclut comme suit:

«Conclusion:

Based on our review, nothing has come to our attention that causes us to believe that the global value of the issuance of bonds does not correspond at least to the number and the nominal value, increased by the share premium, of the shares to be issued in counterpart.”

Ledit rapport, après avoir été signé ne varietur par le comparant et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte

(7) Sur ce, le comparant, agissant *és-qualités* a requis le notaire instrumentant de constater qu'il a été souscrit par conversion des obligations émises à 191.780 actions d'une valeur nominale de 100 euros chacune par Anleger Schneider GbR, Opernplatz 10, D-60313 Frankfurt am Main, Allemagne.

(8) Que suite à l'augmentation de capital ainsi réalisée, l'article 7.1 des statuts de la Société est modifié en conséquence et aura désormais la teneur suivante:

« **7.1.** Le capital social souscrit de la Société est fixé à dix-neuf millions deux cent neuf mille Euros (19.209.000.- EUR) représenté par cent quatre-vingt douze mille quatre-vingt dix (192.090) actions nominatives d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) chacune.»

Version anglaise:

« **7.1.** The subscribed share capital is set at nineteen million two hundred nine thousand Euro (19,209,000.- EUR) consisting of one hundred ninetytwo thousand ninety (192,090) shares in registered form with a par value of one hundred Euro (100.- EUR) each.”

Version allemande:

« **7.1.** Das gezeichnete Gesellschaftskapital beträgt neunzehn Millionen zwei hundert neun tausend Euro (19.209.000.- EUR), gestückelt in hundert zweiundneunzigtausend neunzig (192.090) Aktien mit einem Nennwert von je einhundert Euro (100.- EUR).»

Frais

Les frais incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de huit mille euros (8.000.- EUR).

Le notaire a attiré l'attention du comparant sur le fait que la conversion des obligations en actions, datée au 25 janvier 2007, et la réalisation de l'augmentation de capital afférente est constatée, selon l'article 32-1 (4) de la loi de 1915 sur les sociétés commerciales dans le mois de la clôture de la souscription ou dans les trois mois à partir du jour de l'ouverture de la souscription.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte original.

Signé: R. Caspers, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 26 mai 2011. Relation: LAC/2011/24391. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2011.

Référence de publication: 2011085301/88.

(110095530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

Arneos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 55.426.

—
Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 10 juin 2011

Le Conseil d'Administration nomme Monsieur Jean KLIMIS, administrateur de sociétés, demeurant 54, avenue de la Tenderie à B-1170 Bruxelles aux fonctions de Président du Conseil d'Administration de la Société. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

Luxembourg, le 10 juin 2011.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2011084478/15.

(110095389) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2011.

Milpro S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R.C.S. Luxembourg B 73.230.

—
Extrait des résolutions de l'assemblée générale statutaire tenue le 16 mars 2011

Les mandats des administrateurs A.T.T.C. Management s.à r.l., ayant son siège social 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, représentée par Monsieur Edward Patteet, représentant permanent, résidant professionnellement au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg; A.T.T.C. Directors s.à r.l., ayant son siège social 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, représentée par Monsieur Jean Pierre Van Keymeulen, représentant permanent, résidant professionnellement au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg et A.T.T.C. Services s.à r.l., ayant son siège social 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, représentée par Monsieur Edward Patteet, représentant permanent, résidant professionnellement au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, ainsi que celui du commissaire aux comptes A.T.T.C. Control s.a., étant venus à échéance, les administrateurs et commissaire sortants ont été réélus dans leurs mandats respectifs pour une nouvelle durée de 6 ans jusqu'à l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. Management s.à r.l. / A.T.T.C. Directors s.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Edward Patteet / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Référence de publication: 2011085547/22.

(110095538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

Magilla Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 82.205.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 21 juin 2011.

Résolutions:

Le mandat des administrateurs venant à échéance, l'assemblée décide de ne pas renommer Mr Vincent Thill, administrateur et président et décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2013 comme suit:

Monsieur Andrea CARINI, employé privé, demeurant professionnellement au 19/21 Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, administrateur et président

Monsieur Gregorio PUPINO, employé privé, demeurant professionnellement au 19/21 Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, administrateur.

Monsieur Benoît DESSY, employé privé, demeurant professionnellement au 19/21 Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, administrateur.

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2011 comme suit:

Commissaire aux comptes:

I.C. DOM COM Sàrl, 69 rue de la Semois, L-2533 Luxembourg.

Société Européenne de Banque
Société Anonyme
Banque Domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2011086268/26.

(110096344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2011.

Bühl S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 128.424.

I. Par résolutions signées en date du 18 mai 2011, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Acceptation de la démission de David Cunnington, avec adresse au 57, Bekerley Square, Lansdowne House, W1J 6ER Londres, Royaume-Uni de son mandat de Gérant, avec effet immédiat.

2. Nomination de Richard James, avec adresse professionnelle à Lansdowne House, 57, Berkeley Square, W1J 6ER Londres, Royaume-Uni. au mandat de Gérant, avec effet immédiat et pour une période indéterminée.

II. L'adresse de Michael Chidiac, Gérant, a changé et se trouve à présent au 22, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2011.

Référence de publication: 2011084512/16.

(110095377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2011.

Cordea Savills Fund Managers (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 124.536.

I. Par résolutions signées en date du 1^{er} juin 2011, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Acceptation de la démission de Mark Houston, avec adresse au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, de son mandat de Gérant, avec effet au 15 avril 2011.

2. Acceptation de la démission de David Cunnington, avec adresse au 57, Berkeley Square, W1J 6ER Londres, Royaume-Uni, de son mandat de Gérant, avec effet immédiat.

3. Nomination de Richard James, avec adresse professionnelle à Lansdowne House, 57, Berkeley Square, W1J 6ER Londres, Royaume-Uni, au mandat de Gérant, avec effet immédiat et pour une période indéterminée.

II. L'adresse de Michael Chidiac, Gérant, a changé et se trouve à présent au 22, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2011.

Référence de publication: 2011084527/18.

(110095376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2011.

Kursana Residenzen S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6947 Niederanven, 1A, Zone Industrielle Bombicht.

R.C.S. Luxembourg B 37.458.

EXTRAIT

1) Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue en date du 13 mai 2011 que:

- Il est mis un terme au mandat de Monsieur Thomas Greiner, né le 07/04/1955 à Rottweil (Allemagne), avec adresse professionnelle à 90, Friedrichstrasse, D-10117 BERLIN, en tant qu'administrateur de la Société où il était nommé depuis le 11/06/2009;

- Ont été nommés administrateurs jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2015, Monsieur Tun Di Bari, né le 18/05/1967 à Ettelbruck, et Monsieur Angelo Rossi, né le 20/02/1960 à Turi (Italie), tous deux directeurs de société avec adresse professionnelle à L-6947 Niederanven - 1A, Zone Industrielle Bombicht

2) Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue en date du 16 juin 2011 que:

- L'inscription de BDO Audit S.A. en qualité de commissaire aux comptes de notre société est à rayer des données du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg.

- Le réviseur d'entreprises pour l'exercice se clôturant au 31.12.2011 est la société BDO Audit S.A., établie au "Le Dôme" Espace Pétrusse, avenue Charles De Gaulle, B.P.351 L-2013 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le conseil d'administration

Par mandat

Me Nicolas Schaeffer

Référence de publication: 2011085492/24.

(110095501) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

Elisafin S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R.C.S. Luxembourg B 62.291.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Elisafin S.A., établie et ayant son siège social à L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 11 décembre 1997, publié au Mémorial C numéro 209 du 3 avril 1998, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 62.291.

Il résulte d'un acte d'assemblée générale extraordinaire décidant la clôture de liquidation reçu par Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 17 juin 2011,

enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 20 juin 2011, relation: EAC/2011/7966,

- que l'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société.

- que l'assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

Esch-sur-Alzette, le 20 juin 2011.

Pour extrait

Le notaire

Référence de publication: 2011085354/21.

(110095534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

Cordea Savills Italian Opportunities No.2, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 131.317.

—
I. Par résolutions signées en date du 19 mai 2011, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Acceptation de la démission d'Alexandre Moyret, avec adresse au 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, de son mandat de Gérant, avec effet au 14 février 2011

2. Acceptation de la démission de David Cunnington, avec adresse au 57, Berkeley Square, W1J 6ER Londres, Royaume Uni, de son mandat de Gérant, avec effet immédiat

3. Nomination de Richard James avec adresse professionnelle à Lansdowne House, 57, Berkeley Square, W1J 6ER Londres, Royaume Uni, au mandat de Gérant, avec effet immédiat et pour une période indéterminée

II. L'adresse de Michael Chidiac, Gérant, a changé et se trouve à présent au 22, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2011.

Référence de publication: 2011084529/18.

(110095379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2011.

CSFB Lux (TTN) Co-Investors S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 92.561.

CLÔTURE DE LIQUIDATION*Extrait*

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés tenue en date du 28 février 2011, les Associés:

- Prononcent la clôture de la liquidation et constate que la société a définitivement cessé d'exister;
- Décident que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une période de cinq ans à partir du 28 février 2011 au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

Luxembourg, le 20 juin 2011.

Référence de publication: 2011084555/15.

(110095405) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2011.

Speedquest Finance, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 134.340.

Extrait contrat de cession de parts sociales en date du 22 décembre 2010

Conformément au contrat de cession de parts sociales du 22 décembre 2010:

La société GOLDONI S.A., une société de droit luxembourgeois dont le siège social est établi à L-1526 Luxembourg Val Fleuri, 23, immatriculée au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 125 740 a cédé CINQUANTE (50) parts sociales de la société à responsabilité limitée SPEEDQUEST FINANCE à M. Marcel GENADRY, né le 18 janvier 1956 à Beyrouth, demeurant à B-1180 Bruxelles (Belgique), rue Général Lotz 103/20 et CINQUANTE (50) parts sociales de la société à responsabilité limitée SPEEDQUEST FINANCE à M. Emmanuel CUKROWICZ, né le 21 novembre 1971 à Anvers, demeurant à B-1180 Bruxelles, Avenue du Gui, 40.

Suite aux cessions, le capital social de SPEEDQUEST FINANCE se compose comme suit:

Marcel GENADRY: CINQUANTE (50) parts sociales.

Emmanuel CUKROWICZ: CINQUANTE (50) parts sociales.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011085648/21.

(110095444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

Sano Transports S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3218 Bettembourg, 8, rue des Cheminots.

R.C.S. Luxembourg B 161.558.

STATUTS

L'an deux mille onze, le seize juin.

Pardevant Maître Aloyse BIEL, notaire de résidence à Esch/Alzette.

ONT COMPARU:

1. Madame Armina MUHOVIC, employée privée, demeurant à L-3218 Bettembourg, 8 rue des Cheminots.
2. Monsieur Muzaffer SKENDEROVIC, chauffeur professionnel, demeurant à L-3218 Bettembourg, 8 rue des Cheminots.

Lesquels comparants déclarent vouloir constituer entre eux une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, à ces fins, arrêtent les statuts suivants:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois sous la dénomination de "SANO TRANSPORTS S.à r.l."

Art. 2. Le siège social est établi à Bettembourg.

Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés à prendre conformément aux dispositions de l'article 9 (2) des statuts.

Art. 3. La société a pour objet le transport national et international de marchandises par route avec des véhicules de moins et de plus de 3,5 tonnes avec l'achat et la vente des articles de la branche.

La société peut faire toutes les opérations qui se rattachent directement ou indirectement en tout ou en partie à son objet ou qui sont de nature à en faciliter la réalisation ou l'extension, sans pouvoir entraîner cependant la modification essentielle de celui-ci. En outre la société peut se porter caution personnelle, réelle, solidaire et indivisible vis-à-vis de tierces personnes.

Art. 4. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 5. Le capital social est fixé à TRENTE-TROIS MILLE EUROS (EUR 33.000.-) EUROS représenté par CENT PARTS SOCIALES (100) de TROIS CENT TRENTE TROIS (333) EUROS, chacune.

Les parts sociales ont été souscrites et libérées comme suit:

1.- Madame Armina MUHOVIC, préqualifiée,	50 parts
2.- Monsieur Muzafer SKENDEROVIC, préqualifié,	50 parts
TOTAL: CENT PARTS SOCIALES	100 parts

Les associés reconnaissent que le capital de TRENTE-TROIS MILLE EUROS (EUR 33.000.-) a été intégralement libéré par un apport en nature d'un camion de marque IVECO-MAGIRUS, immatriculé YU9345, numéro d'identification WJM3JST00C102918, ainsi que le constate la copie du contrat de vente du 6 juin 2011, laquelle copie après avoir été signée «ne varietur» par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte, avec lequel elle sera formalisée, laquelle somme est estimée par les associés sous leur unique responsabilité, de sorte que le montant de TRENTE-TROIS MILLE EUROS (EUR 33.000.-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société

Art. 6. Les cessions entre vifs des parts sociales à des tiers, ainsi que leur transmission pour cause de mort à quelque héritier ou légataire que ce soit, fût-il réservataire ou légal, sont subordonnées à l'agrément des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social pour les cessions entre vifs et les trois quarts (3/4) des droits appartenant aux survivants pour leur transmission à cause de mort.

La cession entre vifs des parts sociales ainsi que leur transmission pour cause de mort à des associés est libre.

Art. 7. Les cessions de parts sont constatées par un acte authentique ou sous seing privé. Toutefois, elles ne sont opposables à la société et aux tiers qu'après avoir été signifiées à la société ou acceptées par elle dans un acte notarié conformément aux dispositions de l'article (1690) du Code Civil.

Art. 8. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 9. Chaque part sociale du capital donne droit à une voix.

Les décisions de l'assemblée générale ne sont valablement prises qu'autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les délibérations qui portent modifications des statuts ne sont valablement prises que par la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le premier exercice commence le jour de la constitution de la société et se termine le trente et un décembre deux mille onze.

Art. 11. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

En cas de décès d'un associé, la société continuera avec les associés survivants, sous réserve des dispositions de l'article 6 des présents statuts.

Les héritiers, ayant droit ou créanciers d'un associé ne peuvent, pour quelque motif que ce soit et sous aucun prétexte, requérir l'apposition des scellés sur les biens, papiers et valeurs de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux.

Art. 12. Pour tous les points non prévus aux présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales régissant la matière et notamment aux lois du 10 août 1915 et du 18 septembre 1933.

Frais:

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de NEUF CENTS EUROS (EUR 900.-).

Assemblée générale extraordinaire:

Présentement les associés de la société à responsabilité limitée ci-avant constituée, et représentant l'intégralité du capital social, réunis en assemblée générale, ont pris à l'unanimité, les décisions suivantes:

Est nommé gérante technique de la société, pour une durée indéterminée:

Madame Armina MUHOVIC, prédite.

Est nommé gérant administratif de la société, pour une durée indéterminée:

Monsieur Muzafer SKENDEROVIC, prédit.

La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe des deux gérants.

L'adresse du siège social de la société est établie à L-3218 Bettembourg, 8 rue des Cheminots.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Muhovic; Skenderovic, Biel A.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 juin 2011. Relation: EAC/ 2011/ 8004. Reçu soixante-quinze euros 75,00.

Le Receveur (signé): Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux parties sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 21 juin 2011.

Référence de publication: 2011086380/87.

(110096339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2011.

Heckscher S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 46.309.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 23 mai 2011

Le mandat des administrateurs venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2013 comme suit;

Conseil d'administration:

- Madame Sandrine DURANTE, employée privée, demeurant professionnellement au 19-21, boulevard du Prince Henri, L - 1724 Luxembourg, Administrateur et Président

- Monsieur Giorgio BIANCHI, employé privé, demeurant professionnellement au 19-21, boulevard du Prince Henri, L - 1724 Luxembourg, Administrateur

- Monsieur Salvatore DESIDERIO, employé privé, demeurant professionnellement au 19-21, boulevard du Prince Henri, L - 1724 Luxembourg, Administrateur

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2011 comme suit:

Commissaire aux comptes:

I.C DOM COM Sarl, 69 rue de la Semois, L-2533 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Banque Domiciliaire

Signatures

Référence de publication: 2011086187/27.

(110096345) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2011.

Racine Investissement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 108.298.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 10 mai 2011

Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un Président en la personne de Monsieur Ahcène BOULHAIS. Ce dernier assumera cette fonction pendant la durée de son mandat, soit jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2017.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le Conseil d'Administration
Ph. STANKO / N. VENTURINI
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011085601/15.

(110095497) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

Element Six Abrasives S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 93.186.

Il est porté à la connaissance de tous que l'adresse de M. Cyrus Jilla, Administrateur de Classe A de la société, a fait l'objet d'un changement et est désormais la suivante:

40, Eresby House, Rutland Gate
London SW7 1BG

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Un mandataire

Référence de publication: 2011084573/14.

(110095262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2011.

Farad Investment Advisor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 108.254.

RECTIFICATIF

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 enregistrés et déposés au Registre de Commerce et des Sociétés le 16 mai 2011 sous la référence L110074784 sont rectifiés par:

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011084600/12.

(110095388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2011.

NPG Wealth Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.500.000,00.

Siège social: L-8308 Capellen, 38, Parc d'Activités de Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 137.191.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire de la Société tenue en date du 9 juin 2011

En date du 9 juin 2011, l'assemblée générale extraordinaire de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur Henk RAUE de son mandat de gérant de catégorie B de la Société avec effet au 1^{er} avril 2011;

- de nommer Monsieur Gerardus Johannes VAN ROOIJEN, né le 25 juin 1972 à Mijdrecht, Pays-Bas, ayant comme adresse professionnelle: 4, Spaklerweg, 1096 BA Amsterdam, Pays-Bas, en tant que nouveau gérant de catégorie B de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

Monsieur Thierry PORTÉ, gérant de catégorie A

Madame Sally ROCKER, gérant de catégorie A

Monsieur Gerardus Johannes VAN ROOIJEN, gérant de catégorie B

Madame Juanita STUDEN-KILIAAN, gérant

Monsieur Machiel Jansen SCHOONHOVEN, gérant

Monsieur David MORGAN, gérant

Monsieur Paul WOLFF, gérant

Monsieur Michel WOLTER, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juin 2011.

NPG WEALTH MANAGEMENT S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2011086818/28.

(110097609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2011.

Landshut S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.600,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 129.197.

I. Par résolutions signées en date du 18 mai 2011, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Acceptation de la démission de David Cunnington, avec adresse au 57, Berkeley Square, Lansdowne House, W1J 6ER Londres, Royaume-Uni de son mandat de Gérante, avec effet immédiat.

2. Nomination de Richard James, avec adresse professionnelle à Lansdowne House, 57, Berkeley Square, W1J 6ER Londres, Royaume-Uni, au mandat de Gérant, avec effet immédiat et pour une période indéterminée.

II. L'adresse de Michael Chidiac, Gérante, a changé et se trouve à présent au 22, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2011.

Référence de publication: 2011084670/16.

(110095378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2011.

OZ Carbon Trading (Lux) S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 125.057.

Il résulte des résolutions de Oz Carbon Trading (Lux) S.à r.l. en date du 26 mai 2011 que les Actionnaires ont unique a pris les décisions suivantes:

1. Démission du gérant suivant:

- Monsieur Jacob MUDDE, employé privé, né à Rotterdam, Pays-Bas, le 14 octobre 1969, demeurant professionnellement ou 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

- Monsieur Martinus Cornelis Johannes WEIJERMANS, employé privé, né à 's-Gravenhage, Pays-Bas, le 26 août 1970, demeurant professionnellement ou 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

- Monsieur Robert VAN 't HOEFT, employé privé, né à Schiedam, Pays-Bas, le 13 janvier 1958, demeurant professionnellement ou 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

- Madame Gwenaëlle Bernadette Andrée Dominique COUSIN, employée privée, né à Rennes, France, le 3 avril 1973, demeurant professionnellement ou 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

2. Nomination des gérants suivants pour une durée illimitée à compter de ces résolutions de des Actionnaires unique:

- Monsieur Dylan DAVIES, employé privé, né à Swansea, Royaume-Uni, le 16 novembre 1966, demeurant professionnellement ou 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg.

- Monsieur Cédric BRADFER, employé privé, né à Chambéry, France, le 2 août 1978, demeurant professionnellement ou 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg.

- Monsieur Ronan CARROLL, employé privé, né à Dublin, Irlande, le 11 novembre 1971, demeurant professionnellement ou 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg.

- Monsieur Tony LAENEN, employé privé, né à Virton, Belgique, le 16 avril 1980, demeurant professionnellement ou 2, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dylan Davies / Ronan Carroll

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2011084734/31.

(110095355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2011.

Sculptor Springs of Eden S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 133.554.

Il résulte des résolutions de Sculptor Springs of Eden S.à r.l. en date du 26 mai 2011 que les Actionnaires ont unique a pris les décisions suivantes:

1. Démission du gérant suivant:

- Monsieur Jacob MUDDE, employé privé, né à Rotterdam, Pays-Bas, le 14 octobre 1969, demeurant professionnellement ou 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
- Monsieur Martinus Cornelis Johannes WEIJERMANS, employé privé, né à 's-Gravenhage, Pays-Bas, le 26 août 1970, demeurant professionnellement ou 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
- Monsieur Robert VAN 't HOEFT, employé privé, né à Schiedam, Pays-Bas, le 13 janvier 1958, demeurant professionnellement ou 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
- Madame Gwenaëlle Bernadette Andrée Dominique COUSIN, employée privée, né à Rennes, France, le 3 avril 1973, demeurant professionnellement ou 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

2. Nomination des gérants suivants pour une durée illimitée à compter de ces résolutions de des Actionnaires unique:

- Monsieur Dylan DAVIES, employé privé, né à Swansea, Royaume-Uni, le 16 novembre 1966, demeurant professionnellement ou 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
- Monsieur Cédric BRADFER, employé privé, né à Chambéry, France, le 2 août 1978, demeurant professionnellement ou 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
- Monsieur Ronan CARROLL, employé privé, né à Dublin, Irlande, le 11 novembre 1971, demeurant professionnellement ou 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
- Monsieur Tony LAENEN, employé privé, né à Virton, Belgique, le 16 avril 1980, demeurant professionnellement ou 2, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dylan Davies / Ronan Carroll

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2011084773/31.

(110095356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2011.

CB Richard Ellis Investors Open-Ended GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 141.331.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société tenue en date du 1^{er} juin 2011

En date du 1^{er} juin 2011, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes;

- de nommer Monsieur Claude NIEDNER, né le 15 octobre 1966 à Karlsruhe, Allemagne, ayant comme adresse professionnelle: 14, rue Erasme, L-2082 Luxembourg, en tant que nouveau gérant de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée;
- de nommer Monsieur Jean LAMOTHE, né le 1^{er} février 1961 à Shawinigan, Canada, ayant comme adresse professionnelle: 65-67, avenue des Champs Elysées, F-75008 Paris, France, en tant que nouveau gérant de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

Monsieur Daniel LAURENCIN

Madame Lieve BREUGELMANS

Monsieur Sansal OZDEMIR

Monsieur Guy HARLES

Monsieur Giles KING

Monsieur Richard EVERETT

Monsieur Claude NIEDNER

Monsieur Jean LAMOTHE

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2011.

CB Richard Ellis Investors Open-Ended GP S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011086085/30.

(110096430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2011.

Pallhuber Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 44, Esplanade de la Moselle.

R.C.S. Luxembourg B 121.586.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 62070 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011084743/10.

(110095393) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2011.

Solutions International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 145.578.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2011.

Référence de publication: 2011084793/10.

(110095357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2011.

Nova Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 100.079.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, tenue à Luxembourg, le 28 avril 2011

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de réélire, pour une période d'un an prenant fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2012, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Alexandre COL, Administrateur et Président du Conseil d'Administration
- Monsieur Geoffroy LINARD de GUERTECHIN, Administrateur
- Monsieur Dominique DUBOIS, Administrateur
- Monsieur Philippe VISCONTI, Administrateur

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer DELOITTE S.A., en qualité de réviseur d'entreprises agréé, pour une période d'un an se terminant avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2012.

A l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

Président du Conseil d'Administration

- Monsieur Alexandre COL, Banque Privée Edmond de Rothschild S.A., 18, rue de Hesse, CH-1211 Genève.

Administrateurs:

- Monsieur Alexandre COL, Banque Privée Edmond de Rothschild S.A., 18, rue de Hesse, CH-1211 Genève.
- Monsieur Geoffroy LINARD de GUERTECHIN, Banque Privée Edmond de Rothschild Europe, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 LUXEMBOURG
- Monsieur Dominique DUBOIS, Banque Privée Edmond de Rothschild Europe, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 LUXEMBOURG
- Monsieur Philippe VISCONTI, Banque Privée Edmond de Rothschild Europe, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 LUXEMBOURG

Le Réviseur d'Entreprises agréé est:

DELOITTE S.A., 560, rue de Neudorf, L-2220 LUXEMBOURG

Luxembourg, le 27 juin 2011.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE

Société Anonyme

Fabienne WALTZING / Katie AGNES

Mandataire Principal / Mandataire Principal

Référence de publication: 2011093198/34.

(110104381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2011.

Baltis Investment, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.501,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 160.672.

Il est porté à la connaissance de tous que:

1. En date du 16 juin 2011, Monsieur Jacek Sarnowski, demeurant au 4DC, Krola Jana III, PL-81-547 Gdynia a cédé:

- 944 parts sociales de catégorie A
- 944 parts sociales de catégorie B
- 944 parts sociales de catégorie C
- 944 parts sociales de catégorie D
- 944 parts sociales de catégorie E
- 944 parts sociales de catégorie F
- 944 parts sociales de catégorie G
- 944 parts sociales de catégorie H
- 944 parts sociales de catégorie I

Qu'il détenait dans la société Baltis Investment S.à r.l. à la société MALTEX k.s., ayant son siège social au 8, B.Nemcovej, SK-811 04 Bratislava.

2. En date du 16 juin 2011, Monsieur Ciomek Mieczyskaw, demeurant au 24, Bytomskia, PL-81-509 Gdynia a cédé:

- 944 parts sociales de catégorie A
- 944 parts sociales de catégorie B
- 944 parts sociales de catégorie C
- 944 parts sociales de catégorie D
- 944 parts sociales de catégorie E
- 944 parts sociales de catégorie F
- 944 parts sociales de catégorie G
- 944 parts sociales de catégorie H
- 944 parts sociales de catégorie I

Qu'il détenait dans la société Baltis Investment S.à r.l. à la société TMC Family k.s., ayant son siège social au 8, B.Nemcovej, SK-811 04 Bratislava.

3. En date du 16 juin 2011, Monsieur Romuald Stachowiak, demeurant au 8, Kameralna, PL-72-006 Mierzyn a cédé:

- 944 parts sociales de catégorie A
- 944 parts sociales de catégorie B
- 944 parts sociales de catégorie C
- 944 parts sociales de catégorie D
- 944 parts sociales de catégorie E
- 944 parts sociales de catégorie F
- 944 parts sociales de catégorie G
- 944 parts sociales de catégorie H
- 944 parts sociales de catégorie I

Qu'il détenait dans la société Baltis Investment S.à r.l. à la société DWA k.s., ayant son siège social au 8, B.Nemcovej, SK-811 04 Bratislava.

Luxembourg, le 16 juin 2011.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2011092505/48.

(110104380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

Cemag S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 171, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 90.751.

Le bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011087234/9.

(110098733) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2011.

Inter-Taxis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1274 Howald, 12, rue des Bruyères.

R.C.S. Luxembourg B 33.684.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, tenue en date du 25 mai 2011, que:

- l'associée a décidé de transférer le siège social de la société à L-1274 Howald, 12, rue des Bruyères, jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Pour la société

La gérante

Référence de publication: 2011085452/14.

(110095565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

L.E.S.S. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 40.102.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 juin 2011.

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social au 42-44, avenue de la gare L-1610 Luxembourg.

L'Assemblée Générale accepte, à compter de ce jour, la démission de deux administrateurs, à savoir:

- Mademoiselle Michèle SCHMIT, administrateur, née le 23 mai 1979 à Luxembourg (Luxembourg), domicilié professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg

- Monsieur Xavier GENOUD, administrateur, né le 03 mai 1977 à Besançon (France), domicilié professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg

L'Assemblée Générale accepte, à compter de ce jour, de nommer deux administrateurs, à savoir:

- la société LUXGLOBAL MANAGEMENT S.à r.l avec siège social sis au 42-44, avenue de la gare L-1610 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 159.893.

- Monsieur Hendrik H.J. KEMMERLING, directeur de société, né le 22 mars 1965 à Heerlen (Pays-Bas), domicilié professionnellement au 42-44, avenue de la gare L-1610 Luxembourg

Leurs mandats expireront lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2017.

Les administrateurs M. Claude ZIMMER et M. Marc THEISEN sont domiciliés professionnellement au 42-44, avenue de la gare, L-1610 Luxembourg et ce, avec effet immédiat.

La société Zimmer & Partners S.à.r.l., commissaire aux comptes, à changer de forme juridique devenant une Société Anonyme.

La société Zimmer & Partners S.A. est domiciliée professionnellement au 3-7, rue Schiller L-2519 Luxembourg.

Extrait sincère et conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2011093710/27.

(110105933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2011.

Alternative Property Income Venture S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 124.359.

In the year two thousand and eleven, on the twelfth day of the month of May,
Before Maître Gérard LECUIT, notary, residing in Luxembourg,

There appeared:

Mrs. Samira M'HAB, employee, residing professionally in Luxembourg,

acting in her capacity as a special proxyholder of Alternative Property Income Venture S.C.A., a société en commandite par actions, having its registered office at 21, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, incorporated on 8 February 2007 pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C number 663 of 20 April 2007, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-124.359, whose articles of association have been amended for the last time following a deed of the undersigned notary, on 28 October 2010, published in the Mémorial C on 17 December 2010 under number 2779 (the "Company"),

by virtue of the authority conferred on her by resolutions adopted by the board of managers of APIV General Partner S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 21, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 124.361, acting as general partner of the Company (the "General Partner"), on May 5, 2011, of which resolutions, signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed with which it shall be formalised.

The said appearing person, acting in her said capacity, has requested the undersigned notary to record the following declarations and statements:

I. That the issued share capital of the Company is presently set at EUR 6,243,950.(six million two hundred forty three thousand nine hundred fifty euro) divided into 6,142,192 (six million one hundred forty two thousand one hundred ninety-two limited shareholder shares, 98,658 (ninety-eight thousand six hundred fifty-eight) unlimited shareholder shares and 3,100 (three thousand one hundred) preference shares, each with a nominal value of EUR 1.- (one euro), all of which are fully paid up.

II. That pursuant to article 6 of the Company's articles of association, the authorised capital of the Company has been fixed at EUR 500,000,000.- (five hundred million euro) and that pursuant to the same article 6, the General Partner of the Company has been authorised to increase the issued share capital of the Company by the creation of new shares each with a nominal value of EUR 1.(one euro) or by the increase of the nominal value of the shares, article 5 of the articles of association then to be amended so as to reflect the increase of capital.

III. That the board of managers of the General Partner of the Company, in the resolutions adopted at the meeting held on May 5, 2011 and in accordance with the authority conferred on it pursuant to article 6 of the Company's articles of association, has decided subject to the confirmation by any one manager of the General Partner of the receipt of the subscription monies, which confirmation was given on May 11, 2011, an increase of the issued share capital by an amount of EUR 803,100.- (eight hundred and three thousand one hundred euro) by the creation of 787,400.- (seven hundred eighty-seven thousand four hundred) new limited shareholder shares and 15,700 (fifteen thousand seven hundred) new unlimited shareholders shares, each share with a par value of EUR 1.- (one euro), having the same rights and privileges as the already existing limited shareholder shares and unlimited shareholder shares.

IV. That the board of managers of the General Partner of the Company, in the resolutions adopted at the meeting held on May 5, 2011 has accepted upon satisfactory evidence of the receipt by the Company of the relevant subscription moneys, which evidence was obtained on May 11, 2011 and following the cancellation of the preferential subscription rights of the shareholders, the subscription of 15,700 (fifteen thousand seven hundred) new unlimited shareholder shares and 787,400.- (seven hundred eighty-seven thousand four hundred) new limited shareholder shares, together with a total share premium of EUR 7,227,900.- (seven million two hundred twenty-seven thousand nine hundred euro) as follows:

APIV General Partner S.à.r.l., a société à responsabilité limitée incorporated in accordance with and governed by the laws of Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 21, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg: 15,700 unlimited shareholder shares.

Alternative Property Income ELP Subco S.à.r.l., a société à responsabilité limitée incorporated in accordance with and governed by the laws of Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 21, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg: 567,361 limited shareholder shares.

AXA Versicherung AG, a company incorporated in accordance with and governed by the laws of Germany with registered office at Colonia Allee 10-20, D-51067 Köln, Germany: 14,226 limited shareholder shares.

AXA Lebensversicherung AG, a company incorporated in accordance with and governed by the laws of Germany with registered office at Colonia Allee 10-20, D51067 Köln, Germany: 14,226 limited shareholder shares.

Cardif Assurance Vie, a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of the Republic of France with registered office at 1, boulevard Haussmann, F-75009 Paris, France: 94,845 limited shareholder shares.

Scor Global P&C., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of the Republic of France with registered office at 1, Avenue du Général de Gaulle, F-92800 Paris, France: 39,835 limited shareholder shares.

Tredje AP Fonden, a company incorporated in accordance with and governed by the laws of Sweden with registered office at Vasagatan 11, Box 1176 SE-111 91 Stockholm Sweden: 37,939 limited shareholder shares.

Free Net A.K. communications Ltd, a company incorporated with and governed by the laws of Israel, with registered office at Levinstein Tower (F29) Menachem Begin Road, 23 Tel Aviv 66182, Israel: 18,968 limited shareholder shares.

V. That all these new unlimited shareholder shares and limited shareholder shares have been entirely subscribed by the aforesaid subscribers and fully paid up, together with the share premium, by contributions in cash to the Company as confirmed on May 11, 2011, so that the total amount of EUR 8,031,000.- (eight million thirty-one thousand euro) representing the amount of the above mentioned capital increase and comprising the payment of a share premium in an amount of EUR 7,227,900.- (seven million two hundred twenty-seven thousand nine hundred euro) has been at the free disposal of the Company, as was evidenced to the undersigned notary by presentation of the supporting documents for the relevant payments.

VI. That as a consequence of the above mentioned increase of the issued share capital, the first paragraph of article 5 of the articles of association is therefore amended and shall read as follows:

" Art. 5. Share capital.

5.1 The subscribed capital of the Company is set at EUR 7,047,050.- (seven million forty seven thousand fifty euro), represented by:

- 6,929,592 (six million nine hundred twenty nine thousand five hundred ninety two) limited shareholder shares (the "Limited Shareholder Shares"),

- 114,358 (one hundred fourteen thousand three hundred fifty eight) unlimited shareholder shares (the "Unlimited Shareholder Shares"),

- 3,100 (three thousand one hundred) preference shares (the "Preference Shares"),

with a nominal value of EUR 1.- (one Euro) each (hereafter referred to as the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders"."

Expenses

The expenses, incumbent on the company and charged to it by reason of the present deed, are estimated at approximately three thousand five hundred euro (EUR 3,500.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. Upon request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by her surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille onze le douze mai.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire, de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Madame Samira M'HAB, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de Alternative Property Income Venture S.C.A., une société en commandite par actions ayant son siège social au 21, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, constituée le 8 février 2007 suivant acte du notaire instrumentant, publié au Mémorial C numéro 663 en date du 20 avril 2007, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.359, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte du notaire instrumentant, en date du 28 octobre 2011 et publié au Mémorial C numéro 2779 en date du 17 décembre 2010 (la «Société»),

en vertu d'une procuration qui lui a été conférée par résolutions adoptées par le conseil de gérance de APIV General Partner S.à.r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 21, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-124.361, agissant en qualité d'associé commandité de la Société (l' «Associé Commandité»), en date du 5 mai 2011, un extrait desdites résolutions, après avoir été signé "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera enregistré.

Lequel comparant, agissant en ladite qualité, a requis le notaire instrumentant de documenter les déclarations et constatations suivantes:

I. Que le capital social de la Société s'élève actuellement à EUR 6.243.950,- (six millions deux cent quarante trois mille neuf cent cinquante euros) représenté par 6.142.192 (six millions cent quarante-deux mille cent quatre-vingt-douze)

actions de commanditaire, 98.658 (quatre-vingt-dix-huit mille six cent cinquante-huit) actions de commandité et 3.100,- (trois mille cent) actions préférentielles, chaque action ayant une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) et étant entièrement libérée.

II. Qu'en vertu de l'article 6 des statuts de la Société, le capital autorisé de la Société a été fixé à EUR 500.000.000,- (cinq cents millions d'euros) et qu'en vertu du même article 6, l'Associé Commandité de la Société a été autorisé à procéder à des augmentations de capital par émission de nouvelles actions avec une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune ou par l'augmentation de la valeur nominale des actions, l'article 5 des statuts étant alors à modifier de manière à refléter les augmentations de capital ainsi réalisées.

III. Que le conseil de gérance de l'Associé Commandité de la Société a, dans les résolutions adoptées lors de la réunion du 5 mai 2011, et en conformité avec les pouvoirs qui lui sont conférés en vertu de l'article 6 des statuts de la Société, décidé, sous réserve de la confirmation par l'un des gérants de l'Associé Commandité de la réception des fonds de souscription, laquelle confirmation est intervenue le 11 mai 2011, une augmentation du capital social souscrit à concurrence de EUR 803.100,- (huit cent trois mille cent euros) par la création et l'émission de 787.400 (sept cent quatre-vingt-sept mille quatre cents) nouvelles actions de commanditaire et 15.700 (quinze mille sept cents) nouvelles actions de commandité, d'une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune, et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions de commandité et que les actions de commanditaires existantes.

IV. Que le conseil de gérance de l'Associé Commandité de la Société a, dans les résolutions adoptées lors de la réunion du 5 mai 2011, accepté, sur preuve de la réception par la Société des fonds de souscription, laquelle preuve a été donnée le 11 mai 2011, et suite à l'annulation des droits préférentiels de souscription des actionnaires, la souscription de la totalité 15.700 (quinze mille sept cents) nouvelles actions de commandité et de 787.400 (sept cent quatre-vingt-sept mille quatre cents) nouvelles actions de commanditaire et ainsi que le paiement d'une prime d'émission totale de EUR 7.227.900,- (sept millions deux cent vingt-sept mille neuf cents euros) comme suit:

APIV General Partner S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée en conformité avec et régie par les lois de Luxembourg ayant son siège social au 21, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg: 15.700 actions de commandité.

Alternative Property Income ELP Subco S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée en conformité avec et régie par les lois de Luxembourg ayant son siège social au 21, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg: 567.361 actions de commanditaires

AXA Versicherung AG, une société constituée en conformité avec et régie par les lois de l'Allemagne ayant son siège social à Colonia Allee 10-20, D-51067 Köln, Allemagne: 14.226 actions de commanditaire.

AXA Lebensversicherung AG, une société constituée en conformité avec et régie par les lois de l'Allemagne ayant son siège social à Colonia Allee 10-20, D-51067 Köln, Allemagne: 14.226 actions de commanditaire.

Cardif Assurance Vie, une société anonyme constituée en conformité avec et régie par les lois de la République Française ayant son siège social à 1, boulevard Haussmann, F-75009 Paris, France: 94.845 actions de commanditaire.

Scor Global P&C., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par les lois de la République Française ayant son siège social à 1, Avenue du Général de Gaulle, F-92800 Paris, France: 39.835 actions de commanditaire.

Tredje AP Fonden, une société constituée en conformité avec et régie par les lois de la Suède, ayant son siège social à Vasagatan 11, B.P. 1176 se-111 91 Stockholm, Suède: 37.939 actions de commanditaire.

Free Net A.K. communications Ltd, une société constituée en conformité avec et régie par les lois d'Israël, ayant son siège social à Levinstein Tower (F29) Menachem Begin Road, 23 Tel Aviv 66182, Israël: 18.968 actions de commanditaire.

V. Que toutes les nouvelles actions de commandité et de commanditaire ont été entièrement souscrites par les souscripteurs susnommés et libérées intégralement, avec une prime d'émission, par des versements en numéraire à la Société lesquels ont été confirmés le 11 mai 2011, de sorte que la somme de EUR 8.031.000,- (huit millions trente et un mille euros) représentant le montant de la susdite augmentation du capital social et incluant le paiement de la prime d'émission pour un montant de EUR 7.227.900,- (sept millions deux cent vingt-sept mille neuf cents euros) se trouve à la libre disposition de la Société, tel que démontré au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives de libération.

VI. Que suite à la réalisation de l'augmentation du capital social susmentionnée, le premier alinéa de l'article 5 des Statuts est modifié en conséquence et aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5. Capital social.**

5.1 Le capital souscrit de la Société est fixé à EUR 7.047.050,- (sept millions quarante sept mille cinquante euros) représenté par:

- 6.929.592 (six millions neuf cent vingt-neuf mille cinq cent quatre-vingt-douze) actions de commanditaires (les «Actions de Commanditaire»),

- 114.358 (cent-quatorze mille trois cent cinquante-huit) actions de commandité (les «Actions de Commandité»),

- 3.100 (trois mille cent) actions préférentielles (les «Actions Préférentielles»), d'une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune (définies ci-après comme les «Actions»).

Les détenteurs d'Actions sont définis ci-après comme les «Actionnaires.»»

91083

Frais

Les frais incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trois mille cinq cents euros (EUR 3.500,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française. À la requête du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connue du notaire par ses nom, prénom usuels, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. M'HAB, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 16 mai 2011. Relation: LAC/2011/22281. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2011.

Référence de publication: 2011083583/190.

(110094217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

Royal Hospitality Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 161.749.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 24 juin 2011, les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. acceptation de la démission de Anna Sofronyuk, avec adresse au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg de son mandat d'administratrice, avec effet immédiat

2. acceptation de la démission de Franck Doineau, avec adresse au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg de son mandat d'administrateur, avec effet immédiat

3. acceptation de la démission de Laurent Ricci, avec adresse au 5, Rue Guillaume Kroll, L - 1882 Luxembourg de son mandat d'administrateur, avec effet immédiat

4. nomination de Illia Sagaidak avec adresse au 19-21 Bohdana Khmelnytskoho Str., 01030 Kyiv, Ukraine au mandat d'administrateur, avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2011 et qui se tiendra en 2012

5. nomination de Valéry Beuken avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au mandat d'administrateur avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2011 et qui se tiendra en 2012

6. nomination de René Beltjens avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L - 1882 Luxembourg au mandat d'administrateur avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2011 et qui se tiendra en 2012

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2011.

Référence de publication: 2011093804/26.

(110106341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2011.

PROgroup G.E.I.E Consulting Engineers, Groupement Européen d'Intérêt Economique.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 2, rue d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg D 67.

MODIFICATION DES STATUTS

Préambule

La présente demande de modification des statuts du PROgroup G.E.I.E. acte le retrait définitif de la société PROgena SA dudit Groupement Européen d'Intérêt Economique; et, annule et remplace les précédents statuts.

Art. 1.0. Dénomination, Siège social et Membre.

1.1. Dénomination: PROgroup GEIE Consulting Engineers

1.2. Siège social: 2, rue d'Arlon, L-8399 Windhof

1.3. Membres:

- PROject S.A., siège social sis 2, rue d'Arlon, L-8399 Windhof, RC B 66.706, représentée par Romain Poulles, Joël Villance et Patrick Dumont

- C.S.D. S.A., siège social sis 2, rue d'Arlon, L-8399 Windhof, RC B 55.830, représentée par Romain Poulles et Jeannot Schroeder

- PROgroup Belgium, siège social sis 35, Quai aux Pierres de Taille, B-1000 Bruxelles, RC B 665470 représentée par Patrick Dumont et Romain Poulles

- PROgroup France SAS, siège social sis 24, allée Prudot d'Avigny, 54400 Longwy, RCS Briey 505 305 029, représentée par Romain Poulles

- ProNewTech S.A., siège social 2, rue d'Arlon, L-8399 Windhof, RC B145.467, représentée par Roland Streber, Romain Poulles, Bertrand Parisot et Patrick Dumont

Art. 2.0. Objet du groupement.

- Développer de manière commune les activités individuelles de chacun de ses membres.

- Profiter des synergies possibles entre membres.

- Faciliter ou développer l'activité économique de ses membres sans toutefois s'y substituer.

Remarque: Les membres s'interdisent de s'immiscer directement ou indirectement dans l'exercice de l'activité de ses membres. Sous réserve d'autorisation préalable de tous les membres, les membres s'autorisent à participer à d'autres GIE ou GEIE.

Art. 3.0. Dispositions générales (suivant loi du 25.03.1991).

Art. 3.1. Le groupement d'intérêt économique ne peut:

a) exercer, directement ou indirectement, le pouvoir de direction ou de contrôle des activités propres de ses membres ou des activités d'une autre entreprise, notamment dans les domaines relatifs au personnel, aux finances et aux investissements.

b) détenir, directement ou indirectement, à quelque titre que ce soit, aucune part ou action, quelle qu'en soit la forme, dans une entreprise membre; la détention de parts ou d'actions dans une autre entreprise n'est possible que dans la mesure où elle est nécessaire pour atteindre l'objectif du groupement et où elle a lieu pour le compte de ses membres.

Art. 3.2.

(1) Tous les actes, factures, annonces, publications, lettres, notes de commande et autres documents émanant du groupement doivent contenir:

a) la dénomination du groupement.

b) la mention «groupement européen d'intérêt économique» reproduite lisiblement et en toutes lettres ou en abrégé «G.E.I.E.», placée immédiatement avant ou après la dénomination.

c) l'indication précise du siège du groupement.

d) les mots «Registre de commerce et des sociétés» ou les initiales «R.C.» accompagnés de l'indication du siège du tribunal d'arrondissement dans le ressort territorial duquel le groupement a son siège et suivis du numéro d'immatriculation.

(2) Toute personne qui interviendra pour un groupement dans un acte où la prescription du paragraphe précédent ne sera pas remplie pourra, dans la mesure où il en résulte un préjudice pour les tiers, être déclarée personnellement responsable des engagements qui y sont pris par le groupement.

Art. 3.3.

(1) Le groupement est géré par une ou plusieurs personnes, membres ou non du groupement.

Le gérant ou les gérants sont désignés dans le contrat de groupement ou par décision de l'ensemble des membres du groupement.

S'il y a plusieurs gérants, ils forment un collège qui délibère suivant le mode établi par le contrat, et à défaut de dispositions à cet égard, suivant les règles ordinaires des assemblées délibérantes.

Nonobstant toute disposition contraire du contrat, tout membre peut demander en justice la révocation d'un gérant pour de justes motifs.

(2) Chacun des gérants représente le groupement envers les tiers et en justice, soit en demandant, soit en défendant.

Les exploits pour ou contre le groupement sont valablement faits au nom du groupement seul.

Le contrat peut apporter des restrictions aux pouvoirs des gérants. Ces restrictions ne sont pas opposables aux tiers, même si elles sont publiées.

Toutefois, le contrat peut donner qualité à un ou plusieurs gérants pour représenter le groupement, seuls ou conjointement. Cette clause est opposable aux tiers dans les conditions prévues à l'article 7.

Le groupement est lié par les actes accomplis par les gérants, même si ces actes excèdent l'objet du groupement, à moins qu'il ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer, compte tenu des circonstances, sans que la seule publication du contrat de groupement suffise à constituer cette preuve.

(3) Les gérants du groupement sont responsables conformément à l'article 59 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

(4) Une personne morale peut être nommée gérant d'un groupement. Lors de sa nomination, elle est tenue de désigner, par lettre recommandée au groupement, un représentant permanent, personne physique, qui encourt les mêmes responsabilités civile et pénale que s'il était gérant en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Le mandat du représentant permanent lui est donné pour la durée de celui de la personne morale; il doit être confirmé lors de chaque renouvellement du mandat de la personne morale gérant.

Si la personne morale révoque le mandat de son représentant permanent, elle est tenue de notifier sans délai au groupement, par lettre recommandée, cette révocation ainsi que l'identité de son nouveau représentant permanent.

Il en est de même en cas de décès ou de démission du représentant permanent.

En cas d'empêchement, le représentant permanent peut se faire représenter dans les mêmes conditions qu'un gérant personne physique.

(5) Dans tous les actes engageant la responsabilité du groupement, la signature des gérants doit être précédée ou suivie immédiatement de l'indication de la qualité en vertu de laquelle ils agissent.

Art. 3.4.

(1) L'ensemble des membres du groupement constitue l'assemblée. L'assemblée est obligatoirement réunie à la demande d'un gérant ou d'un membre du groupement.

Les convocations contiennent l'ordre du jour et sont adressées aux membres par lettre recommandée quinze jours au moins avant l'assemblée.

(2) Sauf disposition contraire du contrat, l'assemblée dispose des pouvoirs les plus étendus pour prendre toute décision ou accomplir tout acte nécessaire ou utile à la réalisation de l'objet du groupement. Elle est en tout cas seule habilitée à prendre toute décision concernant la modification du contrat constitutif, d'admission ou l'exclusion des membres et la dissolution anticipée du groupement ou sa prorogation.

Les membres du groupement ne peuvent décider qu'à l'unanimité de:

- a) modifier l'objet du groupement.
- b) modifier le nombre de voix attribué à chaque membre.
- c) modifier les conditions de prise de décision.
- d) proroger la durée du groupement au-delà du terme fixé dans le contrat de groupement.
- e) modifier la part contributive de chacun des membres ou de certains d'entre eux au financement du groupement.
- f) modifier toute autre obligation d'un membre à moins que le contrat de groupement n'en dispose autrement.
- g) procéder à toute modification du contrat de groupement non visée au présent alinéa, à moins que le contrat n'en dispose autrement.

Dans tous les cas où la présente loi ne prévoit pas que les décisions doivent être prises à l'unanimité, le contrat de groupement peut déterminer les conditions de quorum et de majorité dans lesquelles les décisions ou certaines d'entre elles seront prises. Dans le silence du contrat, les décisions seront prises à l'unanimité.

(3) Chaque membre dispose d'une voix. Le contrat de groupement peut toutefois attribuer plusieurs voix à certains membres, à condition qu'aucun d'eux ne détienne la majorité absolue des voix.

(4) Les décisions peuvent être prises par consultation écrite des membres si le contrat le prévoit ou si l'assemblée en a décidé ainsi à l'unanimité. Le contrat ou l'assemblée règle en ce cas les modalités de cette procédure.

Art. 3.5.

(1) Le retrait d'un membre et l'admission d'un nouveau membre ne peuvent avoir lieu que si le contrat le prévoit et en fixe les conditions.

(2) Tout nouveau membre répond des dettes du groupement conformément à l'article 4.5. Il peut cependant être exonéré du paiement des dettes antérieures à son admission par une clause expresse du contrat constitutif ou de l'acte d'admission. Pour être opposable aux tiers et au groupement, cette disposition doit être publiée conformément à l'article 7.

(3) Celui qui perd la qualité de membre et, en cas de décès, les héritiers pour autant qu'ils ne soient pas eux-mêmes admis comme membres, ne sont pas tenus des obligations que le groupement contracte à partir du jour de la publication de ces faits.

Art. 3.6. Le contrat détermine les causes et les modalités d'exclusion des membres.

En cas de silence du contrat, un membre ne peut être exclu que sur décision du tribunal prise à la demande de l'assemblée générale et lorsque ce membre contrevient gravement à ses obligations ou cause des troubles graves dans le fonctionnement du groupement. Le membre dont l'exclusion est proposée ne peut participer au vote sur cet objet.

Art. 3.7. En cas d'exclusion d'un membre, le groupement, sauf disposition contraire du contrat subsiste entre les autres membres restants aux conditions prévues par le contrat ou à défaut arrêtées par l'assemblée selon les règles prévues pour les modifications du contrat.

Art. 4.0. Disposition particulière.

4.1. Capital: Le capital du GEIE est constitué d'un apport forfaitaire unique versé par chaque membre d'un montant de mille euros.

4.2. Durée: PROgroup GEIE Consulting Engineers est constituée pour une durée indéterminée.

4.3. Gestion courante:

- Gérant: Romain Poulles est nommé gérant du «PROgroup GEIE Consulting Engineers».

- Membres: un nouveau membre peut être coopté sur simple demande et acceptation unanime par les membres.

- Comité de gestion: chaque membre délègue un représentant pour le comité de gestion. Le Comité de gestion se compose de:

- * PROject S.A.: Joël Villance, représentant
- * PROgroup Belgium: Patrick Dumont, représentant
- * C.S.D. S.A.: Romain Poulles, représentant
- * PROgroup France SAS: Romain Poulles, représentant
- * ProNewTech S.A.: Roland Streber, représentant

4.5. Immatriculation:

Immatriculée auprès du registre compétent du Grand-Duché de Luxembourg.

Les membres sont solidairement et indéfiniment responsables des dettes du groupement pour les dettes antérieures à son arrivée, sauf clause d'exonération prévue dans le contrat.

4.6. Bénéfice:

L'objet du PROgroup GEIE Consulting Engineers n'est pas de faire du bénéfice mais ne s'interdit pas d'en réaliser.

La répartition du bénéfice se fait suivant la loi et la réglementation en vigueur, sauf réglementation écrite différente.

De manière générale, la répartition se fait de manière équivalente pour tous les membres.

Art. 5.0. Juridiction. Le lieu de juridiction est le Grand-Duché de Luxembourg.

Les lois du Grand-Duché de Luxembourg sont applicables en cas de litige.

Fait en 1 unique exemplaire à Windhof, le 12 avril 2011.

Romain Poulles / Joël Villance / Patrick Dumont /
Roland Streber.

Référence de publication: 2011085754/153.

(110095335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2011.

Wine We Like S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 146.856.

—
EXTRAIT

Suite à la cession de parts survenue le 21 mars 2011, Monsieur Olaf Lahaije, résidant au 22, rue de Fischbach, L-7391 Blaschette, Grand-Duché de Luxembourg, l'associé unique de la Société, a cédé 250 parts sociales constituant 50% du capital social de la Société, à Monsieur Roeland Lahaije, résidant au Kleine Geeststraat 42 B, B-1933 Sterrebeek, Belgique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Wine We Like S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2011084838/16.

(110095394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2011.

Waste Treatment and Trading Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 79.091.

—
Le présent extrait rectifie le document déposé le 17/06/2011 sous le numéro L110094458.

Extrait des délibérations portant à publication de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 14 juin 2011

L'assemblée, à l'unanimité, a décidé de reconduire avec effet au 8 juin 2010 Messieurs Clive GODFREY, Stéphane BIVER, et Jean-Pierre HIGUET dans leurs mandats d'administrateurs et DATA GRAPHIC S.A. dans son mandat de commissaire aux comptes jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra en l'année 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2011085696/15.

(110095111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

ADIPH, Fondation.

Siège social: Dalheim,

R.C.S. Luxembourg G 174.

—
Bilan au 31 décembre 2010

	2010	2009
ACTIF		
Immobilisé		
Immeuble La Cerisaie	5 291 089,00	5 291 089,00
Equipement	68 998,01	68 998,01
	<u>5 360 087,01</u>	<u>5 360 087,01</u>
Réserve pour amortissements	1 554 916,99	1 435 307,99
	<u>3 805 170,02</u>	<u>3 924 779,02</u>
Réalisable		
Recettes à recevoir		
Liquidités		
CCP	131,41	221,79
Banques-C.Crt.	4 361,32	4 989,84
Banques-C.Terme	495 481,33	438 778,12
	499 974,06	443 989,75
Déficit de l'exercice		
Totaux	<u>4 305 144,08</u>	<u>4 368 768,77</u>
PASSIF		
Capital		
Fonds propres	3 930 833,77	3 908 671,49
Dettes		
Emprunt	350 348,00	437 935,00
Excédent de l'exercice	23 962,31	22 162,28
	<u>4 305 144,08</u>	<u>4 368 768,77</u>

Compte des Profits et Pertes Exercice 2010

	2010	2009
Charges		
Frais de bureau	-	90,50
Intérêts	10 764,49	27 258,48
Frais de banque	15,30	28,30
Frais d'acte et de publication	267,75	-
Frais de réparation-immeuble	34 493,17	36 602,83
Assurances	6 719,62	6 684,01
Amortissements	119 609,00	119 609,00
Festivités	951,02	3 701,50

Excédent de l'exercice	23 962,31	22 162,28
Totaux	196 782,66	216 136,90
Revenus		
Dons & Legs	47 481,65	4 141,35
Intérêts	3 703,21	6 941,76
Divers	0,02	0,02
Loyers	145 597,78	145 597,78
Recettes festivités	-	1 411,00
Annulation provision pour intérêts	-	58 044,99
Déficit de l'exercice	<u>196 782,66</u>	<u>216 136,90</u>

*Budget
Exercice de l'an 2011*

CHARGES		RECETTES	
Frais de bureau	500	Dons & Legs	5 000
Intérêts	15 000	Intérêts	3 500
Frais de banque	50	Loyers	145 000
Frais d'acte et de publication	250		
Frais de réparation-Immeuble	150 000		
Frais d'expertise Immeuble	5 000		
Assurances	6 700		
Amortissements	119 000		
	<u>296 500</u>	Perte	143 000
Totaux	296 500		<u>296 500</u>

Le 23.5.2011.

Signatures.

Référence de publication: 2011084995/66.

(110095384) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2011.

Bodycote Luxembourg Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 744.000,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 89.603.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société prises le 18 mai 2011 que:

- la démission de Monsieur Eric VANDERKERKEN avec effet immédiat en tant que gérant a été acceptée;
- la démission de Monsieur Tommy CRONA avec effet immédiat en tant que gérant a été acceptée;
- Monsieur Jorg STINSHOFF, né le 21 septembre 1967 à Bochum, Allemagne, résidant à Robert-Bosch-Str. 2a, 50354 Hurth, Allemagne, est nommé en qualité de nouveau gérant de la Société avec effet immédiat, pour une durée expirant à la date de l'assemblée générale tenue en 2016;
- Monsieur Wolfgang PLECH, né le 14 février 1967 à Esslingen, Allemagne, résidant à Buchwiesen 6, D-73061 Ebersbach, Allemagne, est nommé en qualité de nouveau gérant de la Société avec effet immédiat, pour une durée expirant à la date de l'assemblée générale tenue en 2016;
- Monsieur Christophe GAUL, né le 3 avril 1977 à Messancy, Belgique, résidant à 17 rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), est nommé en qualité de nouveau gérant de la Société avec effet immédiat, pour une durée expirant à la date de l'assemblée générale tenue en 2016;

Luxembourg, le 04 juillet 2011.

Pour extrait conforme

Thelma CARRION

Mandataire

Référence de publication: 2011094028/26.

(110105609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2011.

Magna Park JV Units - Germany S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.840.700,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 122.389.

In the year two thousand and eleven, on the thirty first day of May,
Before us Maître Joseph Elvinger, civil law notary, residing in Luxembourg,

There appeared:

1. Gazeley Luxco 1 S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg having its registered office at 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg with a share capital of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 146 225,

here represented by Mrs. Carole Cois, private employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private.

2. Magna Park Kassel GmbH & Co. KG, a société en commandite simple incorporated under the laws of Germany, registered with the Amtsgericht Frankfurt am Main under number HRA 45287, having its registered office at 1 Taunusanlage, D-60329 Frankfurt am Main,

here represented by Mrs. Carole Cois, private employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal.

The said proxies, initialed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties are all the shareholders of Magna Park JV Units - Germany S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B, number 122389, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on 30 November 2006, published on 6 February 2007 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, under number 124 at page 5944. The articles of incorporation have been last amended pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, on 7 August 2009, published on 18 September 2009 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, under number 1812 at page 86889 (hereafter the "Company").

The appearing parties, representing the entire share capital, resolve to take the following resolutions:

First resolution

The shareholders resolve to change the financial year of the Company which begins on the first July of each year and ends on the thirtieth of June of the following year so as to begin on the first of January of each year and to end on the thirty-first of December of the same year.

The shareholders further confirm that the current financial year started on the first of July 2010 and will end on the thirtieth of June 2011 and resolve that the next financial year of the Company will begin on the first of July 2011 and will end on the thirty-first of December 2011.

The following financial years will start on the first of January of each year and will end on the thirty-first of December of the same year.

Second resolution

As a consequence of the above resolution, the shareholders resolve to amend article 19 of the Company's articles of incorporation which shall henceforth read as follows:

“ **Art 19.** The Company's year commences on the first of January of each year and ends on the thirty-first of December of the same year.”

Third resolution

As a consequence of the above resolutions, the shareholders resolve to amend article 20 of the Company's articles of incorporation which shall henceforth read as follows:

“ **Art. 20.** Each year on the thirty-first of December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office”.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to one thousand euro.

Whereof this deed is drawn up in Luxembourg on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the proxyholder of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; Upon request of the proxyholder of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxyholder of the above appearing parties, who is known to the notary, such person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille onze, le trente et un mai.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg,

ont comparu:

1. Gazeley Luxco 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dûment enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146 225, ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) et son siège social au 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg,

ici représentée par Carole Coïs, employée privée demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

2. Magna Park Kassel GmbH & Co. KG, une société en commandite simple de droit allemand, dûment enregistrée auprès de l'Amtsgericht Frankfurt am Main sous le numéro HRA 45287, ayant son siège social au 1 Taunusanlage, D-60329 Frankfurt am Main,

ici représentée par Carole Coïs, employée privée demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Lesdites procurations, signées «ne varietur» par le mandataire des comparants et par le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec l'acte aux formalités de l'enregistrement.

Les comparants sont tous les associés de Magna Park JV Units – Germany S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous la section B, numéro 122389, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 30 Novembre 2006, publié le 6 février 2007 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 124 et à la page 5944. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois le 7 août 2009 suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 18 septembre 2009 sous le numéro 1812 à la page 86889 (ci après la «Société»).

Les comparants, représentant l'intégralité du capital social, décident de prendre les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de modifier l'année sociale de la Société qui commence le premier juillet de chaque année et se termine le trente juin de chaque année afin de commencer désormais le premier janvier de chaque année et de se terminer le trente et un décembre de la même année.

Les associés confirment que l'exercice social en cours a commencé le premier juillet 2010 et se terminera le trente juin 2011 et décide que le prochain exercice social commencera le premier juillet 2011 et se terminera le trente et un décembre 2011.

Tous les exercices suivants commenceront le premier janvier de chaque année et se termineront le trente et un décembre de la même année.

Seconde résolution

Suite à la résolution qui précède, les associés décident de modifier l'article 19 des statuts de la Société afin d'avoir la teneur suivante:

« **Art. 19.** L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.»

Troisième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, les associés décident de modifier l'article 20 des statuts de la Société afin d'avoir la teneur suivante:

« **Art. 20.** Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan»

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à mille euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui parle et comprend l'anglais, constate que sur demande du mandataire des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du mandataire de ces mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connu du notaire instrumentant, lesdits comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. COÏS, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 01 juin 2011. Relation: LAC/2011/25454. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 07 juin 2011.

Référence de publication: 2011084697/120.

(110095057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2011.

Epsilon Group S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 103.536.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Extrait

Par jugement rendu en date du 9 juin 2011, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société anonyme EPSILON GROUP S.A., dont le siège social à L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal, a été dénoncé en date du 22 mars 2007.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Thierry SCHILTZ, juge-délégué au tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Emilie WATY, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Maître Emilie Waty

Le liquidateur

Référence de publication: 2011085045/18.

(110095359) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2011.

Alpha Trains Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 3, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 137.614.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé de la société en date du 16 mai 2011

Par les résolutions du 16 mai 2011, l'associé de la société à décidé:

- D'accepter la nomination de M. Claude Elsen, en tant que gérant de la Société, prenant effet 1^{er} mai 2011.

En conséquence, le conseil de Gérance de la Société se compose de;

- Mark Hatherly, Gérant, demeurant professionnellement au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg;

- Jack Colbourne, Gérant, demeurant professionnellement au 6, St Andrew Street, London EC4A 3AE;

- Mark McLean, Gérant, demeurant professionnellement au 1, Great Winchester Street, London EC2N 2DB;

- Jean-Bastien Auger, Gérant, demeurant professionnellement au 1250 René-Lévesque Blvd. West, Suite 900, Montréal, Québec Canada H3B 4W8;

- Attila B. Balogh, Gérant, demeurant professionnellement chez AMP Capital Investors 4th Floor, Berkeley Square House, Berkeley Square, London W1J 6BX;

- Shaun Michael Mills, Gérant, demeurant professionnellement à Egginton House, 25-28 Buckingham Gate, London, SW1E 6LD.

- Mr. Claude Elsen, Gérant, demeurant professionnellement au 55, rue Charles Arendt, L-1134 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 16 mai 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011086028/24.

(110096407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2011.

CBHF Kft, Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 142.997.

—
Extrait de la résolution prise par l'établissement principal en date du 31 mai 2011

Il est décidé de fermer la succursale luxembourgeoise du Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg avec effet au 31 mai 2011.

Le 20 juin 2011.

Certifié sincère et conforme

Pour CBHF Kft Luxembourg Branch

Référence de publication: 2011085303/13.

(110095459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

ICO Capital S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 91.851.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Extrait

Par jugement rendu en date du 9 juin 2011, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société anonyme ICO CAPITAL S.A., dont le siège social à L-2346 Luxembourg, 20, Carré Bonn, rue de la Poste, a été dénoncé en date du 29 juillet 2009.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Thierry SCHILTZ, juge-délégué au tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Emilie WATY, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Maître Emilie Waty

Le liquidateur

Référence de publication: 2011085081/18.

(110095362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2011.

Michus Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 105.242.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Extrait

Par jugement rendu en date du 9 juin 2011, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société à responsabilité limitée MICHUS HOLDING S. à r.l., dont le siège social à L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal, a été dénoncé en date du 11 juin 2008.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Thierry SCHILTZ, juge-délégué au tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Emilie WATY, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Maître Emilie Waty

Le liquidateur

Référence de publication: 2011085114/18.

(110095364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2011.

Ardagh Group S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 56, rue Charles Martel.
R.C.S. Luxembourg B 53.248.

—
Rectificatif concernant le dépôt n° L110087036 du 06/06/2010

Selon l'extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale annuelle des actionnaires en date du 26 mai 2011:
Les mandats des administrateurs sont renouvelés jusqu'à l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en 2013, à savoir:

Administrateurs

Wolfgang Andreas Baertz - 4, bei den 5 Buchen, Bridel 8123, Luxembourg
William Oliver Houghton Fry - 4, avenue de Messine, 75008 Paris, France
Brendan Robert Dowling, - 10, Clonskeagh, Dublin 6, Irlande

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2011085217/18.

(110095486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

MSA Soparfi, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 94.246.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Extrait

Par jugement rendu en date du 9 juin 2011, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société à responsabilité limitée MSA SOPARFI S. à r.l., dont le siège social à L-2346 Luxembourg, 20, Carré Bonn, rue de la Poste, a été dénoncé en date du 2 octobre 2006.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Thierry SCHILTZ, juge-délégué au tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Emilie WATY, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Maître Emilie Waty

Le liquidateur

Référence de publication: 2011085122/19.

(110095365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2011.

Bellatrix S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 79.446.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des associés
tenue au siège social le 30 juin 2011*

- 1) L'Assemblée décide d'accepter la démission, avec effet immédiat, du gérant:
 - LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., société anonyme ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, R.C.S Luxembourg B 37.974;
- 2) L'Assemblée décide d'accepter d'augmenter le nombre des gérants pour le porter de un à trois;
- 3) L'assemblée décide de nommer aux fonctions de gérants de la société, avec effet immédiat pour une période débutant ce jour et venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des Associés de la Société devant se tenir en 2017:
 - Monsieur Fabio Gaggini, né le 6.03.1956 à Lugano, Suisse, demeurant professionnellement au 10, Via Somaini CH-6901 Lugano Suisse,
 - Monsieur Laurent Teitgen, né le 5 janvier 1979 à Thionville (France) et demeurant professionnellement au 54, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;

- Monsieur Daniel Galhano, né le 13 juillet 1976 à Moyeuvre-Grande (France) et demeurant professionnellement au 54, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;

4) L'Assemblée décide d'élire, sur proposition du Conseil de Gérance, Président du Conseil de gérance, avec effet immédiat pour une période débutant ce jour et venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des Associés de la Société devant se tenir en 2017.

- Monsieur Daniel Galhano, né le 13 juillet 1976, à Moyeuvre-Grande (France) et demeurant professionnellement au 54, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;

5) L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société au 54, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg avec effet immédiat.

Nous vous prions de bien vouloir prendre note du changement d'adresse des associés:

- LUDO S.A., ayant désormais son siège social au 54, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;

- Rigel Luxembourg S.A., ayant désormais son siège social au 54, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;

- MIRAR S.A., ayant désormais son siège social au 54, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BELLATRIX S.à r.l.

Référence de publication: 2011092516/35.

(110105463) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

Société luxembourgeoise de Leasing BIL-LEASE, Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 136, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 38.718.

Extrait de la résolution du Conseil d'administration du 4 mai 2011

La résolution suivante a été prise par voie circulaire en date du 4 mai 2011, à l'unanimité des voix et sous la signature de tous les administrateurs, en conformité avec l'article 6 des statuts de la société.

1. Nomination d'un nouveau Directeur

Madame Charlotte LIES, demeurant à L-3373 Leudelange, 13 Domaine Schmiseleck, est nommée Directeur de BIL Lease chargé de la gestion journalière avec effet au 1^{er} mai 2011.

Madame Charlotte LIES exercera ses fonctions ensemble avec Monsieur Marc HOFERLIN jusqu'au 1^{er} juillet 2011.

Luxembourg, le 9 juin 2011.

Yves BIEWER / Marc HOFERLIN

Administrateur-délégué / Directeur

Référence de publication: 2011085165/17.

(110095115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2011.

BMG RM Investments Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.778.397,80.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 146.948.

In the year two thousand and eleven, on the fifteenth day of the month of April.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of BMG RM Investments Luxembourg S.à r.l (the "Company"), a société à responsabilité limitée with registered office at L-2440 Luxembourg, 63, rue Rollingergrund, incorporated by deed of the undersigned notary on 30th June 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") n°1443 dated 27th July 2009. The articles of the Company have been amended for the last time on 21st February 2011 by deed of the undersigned notary, not yet published in the Mémorial.

The meeting was presided by Me Susanne Goldacker, residing in Luxembourg.

There was appointed as secretary and as scrutineer Me Thomas Lefebvre, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

I. The shareholders represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the proxyholders, the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary, which will be attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

As it appeared from said attendance list, all two hundred seventy-six million nine hundred twenty-five thousand two hundred and sixty-two (276,925,262) shares of different classes (and categories) in issue in the Company were represented

at the general meeting and all the shareholders of the Company declared that they had prior knowledge of the agenda so that the meeting was validly constituted and able to validly decide on all the items of the agenda.

II. The agenda of the meeting is as follows:

- Increase of the issued share capital of the Company by nine thousand one hundred and forty-five Euro and eighteen Euro cents (EUR 9,145.18) to two million seven hundred and seventy-eight thousand three hundred and ninety-seven Euro and eighty Euro cents (EUR 2,778,397.80) and issue of nine hundred and fourteen thousand five hundred and eighteen (914,518) shares of a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each in the classes and categories as set forth below to BMG RM Management Beteiligungs GmbH & Co KG, an existing shareholder, against the cash contribution of nine thousand one hundred and forty-five Euro and eighteen Euro cents (EUR 9,145.18) of the contribution to the share capital account and the remainder of one million four hundred and forty thousand eight hundred and eighty-one Euro and nineteen Euro cents (EUR 1,440,881.19) to the freely distributable share premium:

Class	Category	Number of shares
A	A-O	91,451
B	B-O	91,451
C	C-O	91,451
D	D-O	91,451
E	E-O	91,452
F	F-O	91,452
G	G-O	91,452
H	H-O	91,452
I	I-O	91,453
J	J-O	91,453
/	Total Ordinary	914,518

Consequential amendment of article 5.1 of the articles of incorporation of the Company to read as follows:

“ Art. 5. Share Capital.

5.1 The issued share capital of the Company is set at two million seven hundred and seventy-eight thousand three hundred and ninety-seven Euro and eighty Euro cents (EUR 2,778,397.80) represented by two hundred and seventy-seven million eight hundred and thirty-nine thousand seven hundred and eighty (277,839,780) Shares of Class A, B, C, D, E, F, G, H, I, and J (each Class of Shares sub-divided into one Ordinary Category and three Preferred Categories as set forth below) of a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) each and with such rights and obligations as set out in the present Articles of Incorporation, as follows:

- twenty-seven million seven hundred and eighty-three thousand nine hundred and seventy-one (27,783,971) Class A Shares divided into five million eight hundred and seventeen thousand two hundred and nineteen (5,817,219) Category A-O Shares, ten million three hundred twenty-nine thousand seven hundred and forty-one (10,329,741) Category A-PB Shares, ten million seven hundred fifty-one thousand three hundred and sixty-four (10,751,364) Category A-PK Shares and eight hundred eighty-five thousand six hundred forty-seven (885,647) Category A-PCI Shares;

- twenty-seven million seven hundred and eighty-three thousand nine hundred and seventy-three (27,783,973) Class B Shares divided into five million eight hundred and seventeen thousand two hundred and twenty (5,817,220) Category B-O Shares, ten million three hundred twenty-nine thousand seven hundred and forty-two (10,329,742) Category B-PB Shares, ten million seven hundred fifty-one thousand three hundred and sixty-four (10,751,364) Category B-PK Shares and eight hundred eighty-five thousand six hundred forty-seven (885,647) Category B-PCI Shares;

- twenty-seven million seven hundred and eighty-three thousand nine hundred and seventy-four (27,783,974) Class C Shares divided into five million eight hundred and seventeen thousand two hundred and twenty-one (5,817,221) Category C-O Shares, ten million three hundred twenty-nine thousand seven hundred and forty-two (10,329,742) Category C-PB Shares and ten million seven hundred fifty-one thousand three hundred and sixty-four (10,751,364) Category C-PK Shares and eight hundred eighty-five thousand six hundred forty-seven (885,647) Category C-PCI Shares;

- twenty-seven million seven hundred and eighty-three thousand nine hundred and seventy-five (27,783,975) Class D Shares divided into five million eight hundred and seventeen thousand two hundred and twenty-one (5,817,221) Category D-O Shares, ten million three hundred twenty-nine thousand seven hundred and forty-two (10,329,742) Category D-PB Shares, ten million seven hundred fifty-one thousand three hundred and sixty-five (10,751,365) Category D-PK Shares and eight hundred eighty-five thousand six hundred forty-seven (885,647) Category D-PCI Shares;

- twenty-seven million seven hundred and eighty-three thousand nine hundred and eighty (27,783,980) Class E Shares divided into five million eight hundred and seventeen thousand two hundred and twenty-three (5,817,223) Category E-O Shares, ten million three hundred twenty-nine thousand seven hundred and forty-four (10,329,744) Category E-PB Shares, ten million seven hundred fifty-one thousand three hundred and sixty-six (10,751,366) Category E-PK Shares and eight hundred eighty-five thousand six hundred forty-seven (885,647) Category E-PCI Shares;

- twenty-seven million seven hundred and eighty-three thousand nine hundred and eighty (27,783,980) Class F Shares divided into five million eight hundred and seventeen thousand two hundred and twenty-three (5,817,223) Category F-O Shares, ten million three hundred twenty-nine thousand seven hundred and forty-four (10,329,744) Category F-PB Shares, ten million seven hundred fifty-one thousand three hundred and sixty-six (10,751,366) Category F-PK Shares and eight hundred eighty-five thousand six hundred forty-seven (885,647) Category F-PCI Shares;

- twenty-seven million seven hundred and eighty-three thousand nine hundred and eighty-one (27,783,981) Class G Shares divided into five million eight hundred and seventeen thousand two hundred and twenty-five (5,817,225) Category G-O Shares, ten million three hundred twenty-nine thousand seven hundred and forty-four (10,329,744) Category G-PB Shares, ten million seven hundred fifty-one thousand three hundred and sixty-six (10,751,366) Category G-PK Shares and eight hundred eighty-five thousand six hundred forty-six (885,646) Category G-PCI Shares;

- twenty-seven million seven hundred and eighty-three thousand nine hundred and eighty-one (27,783,981) Class H Shares divided into five million eight hundred and seventeen thousand two hundred and twenty-five (5,817,225) Category H-O Shares, ten million three hundred twenty-nine thousand seven hundred and forty-four (10,329,744) Category H-PB Shares, ten million seven hundred fifty-one thousand three hundred and sixty-six (10,751,366) Category H-PK Shares and eight hundred eighty-five thousand six hundred forty-six (885,646) Category H-PCI Shares;

- twenty-seven million seven hundred and eighty-three thousand nine hundred and eighty-three (27,783,983) Class I Shares divided into five million eight hundred and seventeen thousand two hundred and twenty-seven (5,817,227) Category I-O Shares, ten million three hundred twenty-nine thousand seven hundred and forty-four (10,329,744) Category I-PB Shares, ten million seven hundred fifty-one thousand three hundred and sixty-six (10,751,366) Category I-PK Shares and eight hundred eighty-five thousand six hundred forty-six (885,646) Category I-PCI Shares; and

- twenty-seven million seven hundred and eighty-three thousand nine hundred and eighty-two (27,783,982) Class J Shares divided into five million eight hundred and seventeen thousand two hundred and twenty-seven (5,817,227) Category J-O Shares, ten million three hundred twenty-nine thousand seven hundred and forty-four (10,329,744) Category J-PB Shares, ten million seven hundred fifty-one thousand three hundred and sixty-six (10,751,366) Category J-PK Shares and eight hundred eighty-five thousand six hundred forty-five (885,645) Category J-PCI Shares.

The above having been approved by the meeting, the following resolution was unanimously passed:

Sole resolution

The meeting resolved to increase the issued share capital by nine thousand one hundred and forty-five Euro and eighteen Euro cents (EUR 9,145.18) to two million seven hundred and seventy-eight thousand three hundred and ninety-seven Euro and eighty Euro cents (EUR 2,778,397.80) and issue of nine hundred and fourteen thousand five hundred and eighteen (914,518) shares of a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) each in classes (and categories) as set forth in the agenda above for a total subscription price of one million four hundred and fifty thousand and twenty-six Euro and thirty-seven Euro cents (EUR 1,450,026.37).

Thereupon BMG RM Management Beteiligungs GmbH & Co KG, an existing shareholder, subscribed to and fully paid each of such newly issued shares and the meeting resolved to issue such shares.

Evidence of the full payment of the subscription price of one million four hundred and fifty thousand and twenty-six Euro and thirty-seven Euro cents (EUR 1,450,026.37) was shown to the undersigned notary.

The meeting resolved to allocate an amount of nine thousand one hundred and forty-five Euro and eighteen Euro cents (EUR 9,145.18) to the share capital and the remainder to the fully distributable share premium and to amend article 5.1 as set forth in the agenda.

There being nothing further on the agenda and all agenda items having been considered and resolved upon, the meeting was closed.

Expenses

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase at the fixed rate registration tax perception, have been estimated at about EUR 2,600.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the parties hereto these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day before mentioned.

After reading these minutes the bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le quinzième jour du mois d'avril.

Par-devant Nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des associés de BMG RM Investments Luxembourg S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social à L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund, constituée

suisant acte du notaire soussigné en date du 30 juin 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 1443 du 27 juillet 2009. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois le 21 février 2011 suivant acte reçu du notaire soussigné, non encore publié au Mémorial.

L'assemblée a été présidée par Me Susanne Goldacker, demeurant à Luxembourg.

Il fut nommé comme secrétaire et scrutateur Me Thomas Lefebvre, demeurant à Luxembourg.

Le président a déclaré et requis le notaire d'acter que:

I. Les associés représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par les mandataires, le président, le secrétaire et scrutateur et le notaire soussigné, laquelle restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Il ressort de ladite liste de présence que toutes les deux cent soixante-seize millions neuf cent vingt-cinq mille deux cent soixante-deux (276.925.262) parts sociales de différentes classes (et catégories) émises dans la Société étaient représentées à l'assemblée générale et tous les associés de la Société ont déclaré avoir eu connaissance préalable de l'ordre du jour de sorte que l'assemblée était valablement constituée et pouvait valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

II. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

- Augmentation du capital social émis de la Société d'un montant de neuf mille cent quarante-cinq euros et dix-huit centimes d'euro (EUR 9.145,18) pour le porter à un montant de deux millions sept cent soixante-dix-huit mille trois cent quatre-vingts dix-sept euros et quatre-vingts centimes d'euro (EUR 2.778.397,80) et émission de neuf cent quatorze mille cinq cent dix-huit (914.518) parts sociales d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune dans les classes et catégories indiquées ci-après à BMG RM Management Beteiligungs GmbH & Co KG, un associé existant, en contrepartie d'un apport en numéraire de neuf mille cent quarante-cinq euros et dix-huit centimes d'euro (EUR 9.145,18) de l'apport au compte du capital social et le solde d'un million quatre cent quarante mille huit cent quatre-vingt-un euros et dix-neuf centimes d'euro (EUR 1.440.881,19) à la prime d'émission librement distribuable:

Classe	Catégorie	Nombre de parts sociales
A	A-O	91.451
B	B-O	91.451
C	C-O	91.451
D	D-O	91.451
E	E-O	91.452
F	F-O	91.452
G	G-O	91.452
H	H-O	91.452
I	I-O	91.453
J	J-O	91.453
/	Total Ordinaire	914.518

Modification conséquente de l'article 5.1 des statuts de la Société afin qu'il ait la teneur suivante:

« Art. 5. Capital Social.

5.1 Le capital social émis de la Société est fixé à deux millions sept cent soixante-dix-huit mille trois cent quatre-vingt-dix-sept euros et quatre-vingts centimes d'euro (EUR 2.778.397,80) représenté par deux cent soixante-dix-sept millions huit cent trente-neuf mille sept cent quatre-vingt (277.839.780) Parts Sociales de Classe A, B, C, D, E, F, G, H, I et J (chaque Classe de Parts Sociales étant divisée en une Catégorie Ordinaire et trois Catégories Préférentielles, tel que décrit ci-après) d'une valeur nominale d'un centime d'euro (€ 0,01) chacune, et ayant les droits et obligations tels que décrits dans les présents Statuts, comme suit:

- vingt-sept millions sept cent quatre-vingt-trois mille neuf cent soixante et onze (27.783.971) Parts Sociales de Classe A divisées en cinq millions huit cent dix-sept mille deux cent dix-neuf (5.817.219) Parts Sociales de Catégorie A-O, dix millions trois cent vingt-neuf mille sept cent quarante et une (10.329.741) Parts Sociales de Catégorie A-PB, dix millions sept cent cinquante et un mille trois cent soixante-quatre (10.751.364) Parts Sociales de Catégorie A-PK et huit cent quatre-vingt-cinq mille six cent quarante-sept (885.647) Parts Sociales de Catégorie A-PCI;

- vingt-sept millions sept cent quatre-vingt-trois mille neuf cent soixante-treize (27.783.973) Parts Sociales de Classe B divisées en cinq millions huit cent dix-sept mille deux cent vingt (5.817.220) Parts Sociales de Catégorie B-O, dix millions trois cent vingt-neuf mille sept cent quarante-deux (10.329.742) Parts Sociales de Catégorie B-PB, dix millions sept cent cinquante et un mille trois cent soixante-quatre (10.751.364) Parts Sociales de Catégorie B-PK et huit cent quatre-vingt-cinq mille six cent quarante-sept (885.647) Parts Sociales de Catégorie B-PCI;

- vingt-sept millions sept cent quatre-vingt-trois mille neuf cent soixante-quatorze (27.783.974) Parts Sociales de Classe C divisées en cinq millions huit cent dix-sept mille deux cent vingt et une (5.817.221) Parts Sociales de Catégorie C-O, dix millions trois cent vingt-neuf mille sept cent quarante-deux (10.329.742) Parts Sociales de Catégorie C-PB, dix millions

sept cent cinquante et un mille trois cent soixante-quatre (10.751.364) Parts Sociales de Catégorie C-PK et huit cent quatre-vingt-cinq mille six cent quarante-sept (885.647) Parts Sociales de Catégorie C-PCI;

- vingt-sept millions sept cent quatre-vingt-trois mille neuf cent soixante-quinze (27.783.975) Parts Sociales de Classe D divisées en cinq millions huit cent dix-sept mille deux cent vingt et une (5.817.221) Parts Sociales de Catégorie D-O, dix millions trois cent vingt-neuf mille sept cent quarante-deux (10.329.742) Parts Sociales de Catégorie D-PB, dix millions sept cent cinquante et un mille trois cent soixante-cinq (10.751.365) Parts Sociales de Catégorie D-PK et huit cent quatre-vingt-cinq mille six cent quarante-sept (885.647) Parts Sociales de Catégorie D-PCI;

- vingt-sept millions sept cent quatre-vingt-trois mille neuf cent quatre-vingts (27.783.980) Parts Sociales de Classe E divisées en cinq millions huit cent dix-sept mille deux cent vingt-trois (5.817.223) Parts Sociales de Catégorie E-O, dix millions trois cent vingt-neuf mille sept cent quarante-quatre (10.329.744) Parts Sociales de Catégorie E-PB, dix millions sept cent cinquante et un mille trois cent soixante-six (10.751.366) Parts Sociales de Catégorie E-PK et huit cent quatre-vingt-cinq mille six cent quarante-sept (885.647) Parts Sociales de Catégorie E-PCI;

- vingt-sept millions sept cent quatre-vingt-trois mille neuf cent quatre-vingts (27.783.980) Parts Sociales de Classe F divisées en cinq millions huit cent dix-sept mille deux cent vingt-trois (5.817.223) Parts Sociales de Catégorie F-O, dix millions trois cent vingt-neuf mille sept cent quarante-quatre (10.329.744) Parts Sociales de Catégorie F-PB, dix millions sept cent cinquante et un mille trois cent soixante-six (10.751.366) Parts Sociales de Catégorie F-PK et huit cent quatre-vingt-cinq mille six cent quarante-sept (885.647) Parts Sociales de Catégorie F-PCI;

- vingt-sept millions sept cent quatre-vingt-trois mille neuf cent quatre-vingt-une (27.783.981) Parts Sociales de Classe G divisées en cinq millions huit cent dix-sept mille deux cent vingt-cinq (5.817.225) Parts Sociales de Catégorie G-O, dix millions trois cent vingt-neuf mille sept cent quarante-quatre (10.329.744) Parts Sociales de Catégorie G-PB, dix millions sept cent cinquante et un mille trois cent soixante-six (10.751.366) Parts Sociales de Catégorie G-PK et huit cent quatre-vingt-cinq mille six cent quarante-six (885.646) Parts Sociales de Catégorie G-PCI;

- vingt-sept millions sept cent quatre-vingt-trois mille neuf cent quatre-vingt-une (27.783.981) Parts Sociales de Classe H divisées en cinq millions huit cent dix-sept mille deux cent vingt-cinq (5.817.225) Parts Sociales de Catégorie H-O, dix millions trois cent vingt-neuf mille sept cent quarante-quatre (10.329.744) Parts Sociales de Catégorie H-PB, dix millions sept cent cinquante et un mille trois cent soixante-six (10.751.366) Parts Sociales de Catégorie H-PK et huit cent quatre-vingt-cinq mille six cent quarante-six (885.646) Parts Sociales de Catégorie H-PCI;

- vingt-sept millions sept cent quatre-vingt-trois mille neuf cent quatre-vingt-trois (27.783.983) Parts Sociales de Classe divisées en cinq millions huit cent dix-sept mille deux cent vingt-sept (5.817.227) Parts Sociales de Catégorie I-O, dix millions trois cent vingt-neuf mille sept cent quarante-quatre (10.329.744) Parts Sociales de Catégorie I-PB, dix millions sept cent cinquante et un mille trois cent soixante-six (10.751.366) Parts Sociales de Catégorie I-PK et huit cent quatre-vingt-cinq mille six cent quarante-six (885.646) Parts Sociales de Catégorie I-PCI; et

- vingt-sept millions sept cent quatre-vingt-trois mille neuf cent quatre-vingt-deux (27.783.982) Parts Sociales de Classe J divisées en cinq millions huit cent dix-sept mille deux cent vingt-sept (5.817.227) Parts Sociales de Catégorie J-O, dix millions trois cent vingt-neuf mille sept cent quarante-quatre (10.329.744) Parts Sociales de Catégorie J-PB, dix millions sept cent cinquante et un mille trois cent soixante-six (10.751.366) Parts Sociales de Catégorie J-PK et huit cent quatre-vingt-cinq mille six cent quarante-cinq (885.645) Parts Sociales de Catégorie J-PCI.»

L'assemblée ayant approuvé ce qui précède, la résolution suivante a été passée à l'unanimité:

Résolution unique

L'assemblée a décidé d'augmenter le capital social émis d'un montant de neuf mille cent quarante-cinq euros et dix-huit centimes d'euro (EUR 9.145,18) pour le porter à un montant de deux millions sept cent soixante-dix-huit mille trois cent quatre-vingt-dix-sept euros et quatre-vingts centimes d'euro (EUR 2.778.397,80) et d'émettre neuf cent quatorze mille cinq cent dix-huit (914.518) parts sociales d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune dans les classes (et catégories) indiquées dans l'ordre du jour ci-dessus pour un prix total de souscription d'un million quatre cent cinquante mille vingt-six euros et trente-sept centimes d'euro (EUR 1.450.026,37).

A la suite de quoi, BMG RM Management Beteiligungs GmbH & Co KG, un associé existant, a souscrit et entièrement libéré chacune de ces nouvelles parts sociales émises et l'assemblée a décidé d'émettre ces parts sociales.

Preuve du paiement intégral du prix de souscription d'un million quatre cent cinquante mille vingt-six euros et trente-sept centimes d'euro (EUR 1.450.026,37) a été montrée au notaire soussigné.

L'assemblée a décidé d'allouer un montant de neuf mille cent quarante-cinq euros et dix-huit centimes d'euro (EUR 9.145,18) au capital social et le solde à la prime d'émission librement distribuable et de modifier l'article 5.1 tel qu'indiqué dans l'ordre du jour.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et tous les points de l'ordre du jour ayant été considérés, l'assemblée a été clôturée.

Dépenses

Les coûts, dépenses, frais et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société et qui sont mis à sa charge en raison de son augmentation de capital au taux d'enregistrement fixe sont estimés à environ EUR 2.600,-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande des parties comparantes, le présent procès-verbal est rédigé en anglais suivi d'une traduction en français; à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite, les membres du bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: S. GOLDACKER, T. LEFEBVRE et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 avril 2011. Relation: LAC/2011/18720. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2011.

Référence de publication: 2011081231/262.

(110091313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Mähdreschergenossenschaft Ospern, Société Civile.

Siège social: L-8540 Ospern, 1, rue de la Croix.

R.C.S. Luxembourg E 4.508.

STATUTEN

*Gesellschaftsgründung
vom 2. Mai 2011*

Zwischen den Unterzeichnenden:

1) Herr Pletgen-Bonifas Henri, Landwirt, geb. am 16. Mai 1968, verheiratet, wohnhaft in L-8540 Ospern, 41A, rue Principale

2) Herr Pletschet-Thill Jean-Claude, Landwirt, geb. am 21. Februar 1962, verheiratet, wohnhaft in L-8540 Ospern, 1, rue de la Croix

3) Herr Schroeder-Bache Luc, Landwirt, geb. am 5. März 1979, verheiratet, wohnhaft in L-8540 Ospern, 7, rue de Finsterhof

wird eine zivilrechtliche Gesellschaft gegründet.

I. Gründung und Gesellschaftszweck

Art. 1. Zwecks Einkommenssteigerung beschließen die vorbenannten Personen ein Lohnunternehmen im landwirtschaftlichen Bereich zu gründen. Das Ziel ist die Ausführung von Maschinenarbeiten im Lohn. Zu diesem Zweck bilden sie eine zivilrechtliche Gesellschaft nach Maßgabe der Artikel 1832 bis 1872 des Zivilgesetzbuches, vorbehaltlich der in den gegenwärtigen Statuten vorgesehenen besonderen Bestimmungen.

Die Gesellschaft kann alle Handlungen tätigen, welche direkt oder indirekt mit ihrem Zweck in Zusammenhang stehen oder die Durchführung derselben begünstigen oder erleichtern. Außerdem ist die Gesellschaft berechtigt, innerhalb ihres Aufgabenbereiches, zu allen Geschäften und Maßnahmen, die zur Erreichung und Förderung des Gesellschaftszweckes förderlich und nützlich erscheinen.

II. Benennung und Gesellschaftssitz

Art. 2. Die Gesellschaft trägt den Namen MÄHDRESCHERGENOSSENSCHAFT OSPERN, zivilrechtliche Gesellschaft. Ihr Sitz befindet sich in L-8540 Ospern, 1, rue de la Croix und kann durch einstimmigen Beschluss der Gesellschafter an einen anderen Ort des Großherzogtums verlegt werden.

III. Gesellschaftsdauer

Art. 3. Die Dauer der Gesellschaft wurde auf unbestimmte Zeit vereinbart.

IV. Gesellschaftskapital

Art. 4. Das Gesellschaftskapital, in einem Gesamtwert von 900,00 € (i.VV. neunhundert Euro) umfasst folgende Einlagen:

A) Von Seiten des Herrn Pletgen-Bonifas Henri, vorbenannt:

a. Bareinlage: 300,00 €

B) Von Seiten des Herrn Pletschet-Thill Jean-Claude, vorbenannt:

a. Bareinlage: 300,00 €

C) Von Seiten des Herrn Schroeder-Bache Luc, vorbenannt:

a. Bareinlage: 300,00 €

Art. 5. Das gesamte Gesellschaftskapital beträgt demzufolge neunhundert Euro (900,00 €), das in neun Anteile von je einhundert Euro (100,00 €) aufgeteilt wird, welche den Einlagen entsprechend wie folgt aufgeteilt sind:

1) an Herr Pletgen-Bonifas Henri, vorgeannt	drei Anteile (3)
2) an Herr Pletschet-Thill Jean-Claude, vorbenannt	drei Anteile (3)
3) an Herr Schroeder-Bache Luc, vorbenannt	<u>drei Anteile (3)</u>
Zusammen:	neun Anteile (9)

V. Übereignung von Anteilen

Art. 6. Die Übereignung von Anteilen unter Gesellschaftern geschieht durch notarielle Urkunde oder durch Akt unter Privatschrift. Gemäß Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches muss die Übereignung in allen Fällen der Gesellschaft zugestellt werden.

Die Übereignung von Anteilen unter Gesellschaftern oder an Gesellschafter, beziehungsweise an die Ehepartner oder Nachkommen in direkter Linie eines Gesellschaftern, ist frei statthaft. Kein Gesellschafter kann jedoch seine Anteile an der Gesellschaft ganz oder teilweise, ohne das Einverständnis seiner Partner, an einen Dritten übereignen.

Der Abtreter muss die an Dritte geplante Übereignung der Gesellschaft sowie den Partnern durch Einschreibebrief mitteilen. Besagte Mitteilung muss ebenfalls Name, Vorname, Beruf und Wohnort des vorgeschlagenen Übernehmers, sowie Preis und Bedingungen der geplanten Übereignung enthalten. Die Partner haben ein Vorkaufsrecht auf die abzutretenden Anteile. Binnen einem Monat müssen die/der Partner der Gesellschaft sowie dem Abtreter durch Einschreibebrief mitteilen, ob er/sie den vorgeschlagenen Übernehmer annimmt/annehmen oder ob er/sie von seinem/ihrer Vorkaufsrecht ganz oder teilweise Gebrauch macht/machen.

Bei der Annahme des vorgeschlagenen Übernehmers wird letzterer Gesellschafter für die von ihm erworbenen Anteile, welche mit allen Pflichten und Rechten auf ihn übergehen.

Wird der vorgeschlagene Übernehmer verweigert und will der Partner selbst die zu übernehmenden Anteile nicht oder nur teilweise aufkaufen, so muss die Gesellschaft die verbleibenden Anteile zu einem auf gutlichem Wege oder durch Experten vereinbarten Preise aufkaufen. Die vorgeannten Bestimmungen betreffend die Annahme oder Verweigerung eines Dritten Übernehmers gelten auch dann, wenn die Übereignung durch Schenkung, Zwangsverkauf oder auf sonst eine Weise geschieht.

VI. Tod eines Gesellschaftern

Art. 7. Der Tod eines Gesellschaftern zieht keine zwangsmäßige Auflösung der Gesellschaft nach sich.

VII. Geschäftsjahr, Inventar, Bilanz, Gewinn- und Verlustrechnung, Verteilung des Gewinns

Art. 8. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endigt am einunddreißigsten Dezember. Das erste Geschäftsjahr beginnt mit der Gründung und endigt am einunddreißigsten Dezember 2011.

Art. 9. Die Verwalter führen eine ordnungsgemäße Buchführung. Aufgrund dieser Buchführung wird das jährliche Betriebsergebnis der Gesellschaft ermittelt.

Art. 10. Jährlich wird wenigstens ein Zwanzigstel vom Einkommen der Gesellschaft zur Bildung eines Reservefonds vorweggenommen. Diese Verpflichtung erlischt, wenn der Reservefonds den zehnten Teil des Gesellschaftskapitals erreicht hat. Diese Rücklagen werden auf ein Sonderkonto bei einem Geldinstitut deponiert. Den Gesellschaftern wird eine Entschädigung, die durch gemeinsamen Beschluss festgelegt wird, zuerkannt.

Art. 11. Der verbleibende Gewinn wird nach Maßgabe des eingebrachten Eigenkapitals und der eingebrachten Arbeit unter die Gesellschafter aufgeteilt. Die Modalitäten dieser Gewinnaufteilung werden in einer internen Geschäftsordnung festgehalten und in ein Spezialregister eingetragen. Für besondere Dienste werden Entschädigungen, die durch gemeinsamen Beschluss festgelegt werden, zuerkannt.

Art. 12. Erfahren die Beteiligungen an Arbeit und/oder Kapital während der Vertragsdauer wesentliche Änderungen zwischen den Partnern, so wird diesem Umstand bei der Gewinnausschüttung Rechnung getragen.

Art. 13. Als Vorschuss auf den jährlichen Gewinn haben die Gesellschafter Anrecht auf eine monatliche Auszahlung, deren Höhe von ihnen jährlich gemeinsam festgelegt wird, unter Berücksichtigung der Bestimmungen der vorhergehenden Artikel.

VIII. Haftung der Gesellschafter

Art. 14. Jeder Gesellschafter bleibt persönlich haftbar für die Steuern die ihm persönlich anfallen, für Auto-, Telefon-, Kleidungs-, Wohnungs-, und alle persönlichen Unterhaltskosten sowie für alle privaten Schulden.

Art. 15. In ihren gegenseitigen Beziehungen sind die Gesellschafter haftbar für die Schulden der Gesellschaft im Verhältnis zu ihren Anteilen. Gegenüber den Gläubigern der Gesellschaft sind sie haftbar in Gemässheit von Artikel 1863 des Zivilgesetzbuches.

IX. Pflichten und Rechte der Gesellschafter

Art. 16. Jeder Gesellschafter verpflichtet sich aktiv in der Gesellschaft mitzuarbeiten.

X. Verwaltung und Beschlüsse

Art. 17. Die Gesellschaftsführung besteht aus 3 Verwaltern, die von der Generalversammlung ernannt werden. Zu Verwaltern der Gesellschaft sind ernannt:

- 1) Herr Pletgen-Bonifas Henri, vorbenannt;
- 2) Herr Pletschet-Thill Jean-Claude, vorbenannt;
- 3) Herr Schroeder-Bache Luc, vorbenannt.

Ein jeder dieser Verwalter hat die Befugnis allein im Namen der Gesellschaft zu handeln und dieselbe Dritten gegenüber rechtskräftig zu verpflichten bis zu einem Betrage von zehntausend Euro (10.000,-). Für Verpflichtungen die den vorgenannten Betrag übersteigen, sind die Unterschriften von zwei Verwaltern erforderlich.

Den Verwaltern steht es frei vermittels Spezial- oder Generalvollmachten, Dritte mit den Geschäften der Gesellschaft zu betrauen und deren Rechte, Entschädigungsansprüche und Tätigkeitsdauer zu bestimmen.

Art. 18. Ein Verwalter errichtet Protokoll über die gefassten Beschlüsse und trägt diese in ein Spezialregister ein. Dazu gehörende Dokumente werden beigebogen. Rechtsgültig genommene Beschlüsse sind für alle Gesellschafter bindend. Ein jeder Gesellschafter kann zu jeder Zeit die anderen Gesellschafter zu einer Beschlussfassung auffordern. Alle Beschlüsse müssen einstimmig genommen werden.

XI. Generalversammlung

Art. 19. Jährlich findet eine ordentliche Generalversammlung statt. Datum, Zeit, Versammlungsort und Tagesordnung werden nach gemeinsamer Übereinkunft festgesetzt.

Außerordentliche Generalversammlungen können von einem jeden der Gesellschafter einberufen werden, wenn er es für nötig hält.

Art. 20. Alle Beschlüsse müssen einstimmig genommen werden.

Art. 21. Jeder Gesellschafter hat das Recht der Generalversammlung beizuwohnen und ein jeder kann sich durch einen Familienangehörigen vertreten lassen.

Art. 22. Von den Beschlüssen der Generalversammlung wird Protokoll errichtet. Dieses Protokoll wird von allen Gesellschaftern unterzeichnet und in ein Spezialregister eingetragen.

XII. Auflösung - Liquidation

Art. 23. Die Gesellschaft kann vorzeitig durch gemeinsamen Beschluss der Gesellschafter oder in Gemässheit von Artikel 1876 des Zivilgesetzbuches aufgelöst werden.

Der Gesellschafter, der in vorgenannten Fällen die Auflösung der Gesellschaft verlangt, muss durch Einschreibebrief seine Partner zwei Jahre im voraus davon in Kenntnis setzen.

Bei Auflösung der Gesellschaft, sei es vor oder durch Ablauf ihrer Dauer, nehmen die Verwalter die Liquidation vor, falls die Gesellschafter nicht anders beschließen.

Art. 24. Das Netto-Produkt, das nach der Liquidation übrig bleibt, nachdem alle durch die Gesellschaft eingegangenen Verpflichtungen getilgt wurden, wird unter die Gesellschafter nach dem Verhältnis ihrer Anteile verteilt.

XIII. Schlussbestimmungen

Art. 25. Für alle Fälle, die in der Satzung nicht vorgesehen sind, sind die Bestimmungen der Artikel 1873 ff. des Zivilgesetzbuches anwendbar.

Art. 26. Sollten einzelne Bestimmungen dieses Vertrages nichtig oder unwirksam sein oder werden, so wird die Gültigkeit dieses Vertrages im übrigen hiervon nicht berührt. In einem solchen Falle ist vielmehr die ungültige Bestimmung des Gesellschaftsvertrages durch Beschluss der Gesellschafter so umzudeuten oder zu ergänzen, dass der mit der ungültigen Bestimmung beabsichtigte wirtschaftliche Erfolg erreicht wird. Dasselbe soll dann gelten, wenn bei der Durchführung des Gesellschaftsvertrages eine ergänzungsbedürftige Lücke offenbar wird.

Art. 27. Etwaige Streitigkeiten, die während der Gesellschaftsdauer zwischen Gesellschaftern entstehen, in betreff der Auslegung gegenwärtiger Statuten, der Gesellschaftsführung oder der Geschäfte, werden obligatorisch einem Schiedsrichter zum Entscheid vorgelegt. Dieser Schiedsrichter wird entweder durch gemeinsamen Beschluss oder im Falle von Unstimmigkeiten, durch den Präsidenten des Bezirksgerichtes, auf Antrag einer der Parteien ernannt.

Art. 28. Die Kosten des Gesellschaftsvertrages und seiner Durchführung gehen zu Lasten der Gesellschaft.

Angefertigt in Oस्पern, den 2. Mai 2011, in sovielen Exemplaren wie Parteien.

Unterschriften.

Référence de publication: 2011087175/144.

(110094799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2011.

Plantalux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3526 Dudelange, 101, rue des Minières.

R.C.S. Luxembourg B 27.573.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement rendu en date du 9 juin 2011, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième section, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le Juge Commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation:

- société à responsabilité limitée PLANTALUX Sàrl, avec siège social à L-3526 Dudelange, 101, rue des Minières, de fait inconnue à cette adresse, (N° R.C.S. B 27.573).

Pour extrait conforme

Emilie MELLINGER

Le liquidateur

Référence de publication: 2011085149/16.

(110095065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2011.

Red Wings Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R.C.S. Luxembourg B 43.765.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

- Par jugement du 16 juin 2011, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société anonyme RED WINGS HOLDING S.A., ayant eu son siège social à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers, et a mis les frais à charge du Trésor.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Maître Emilie Waty

Le liquidateur

Référence de publication: 2011085162/16.

(110095383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2011.

Reggio International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 77.769.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue en date du 6 juin 2011:

1. L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Rémy MENEGUZ de son poste d'Administrateur et Président du Conseil d'administration.

2. L'Assemblée décide de nommer à la fonction d'Administrateur Monsieur Roland DE CILLIA, Expert-comptable, né le 16.03.1968 à Luxembourg, avec adresse professionnelle au 45-47, route d'Arlon L-1140 Luxembourg, son mandat prendra fin lors de l'assemblée qui se tiendra en 2012; Monsieur Giovanni VITTORE, Administrateur est nommé à la fonction de Président du Conseil d'Administration.

3. L'Assemblée décide de nommer à la fonction de Commissaire, la société BENOY KARTHEISER MANAGEMENT S.à r.l. "BKM", inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg n°B33849, établie au 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg, en remplacement de la Fiduciaire Mevea S.à r.l. ; son mandat prendra fin lors de l'assemblée qui se tiendra en 2012

4. L'Assemblée décide de transférer avec effet immédiat le siège social de la société du 4, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, au 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

REGGIO INTERNATIONAL S.A.

Référence de publication: 2011085604/22.

(110095460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

Fondation Veuve Emile Metz-Tesch, Etablissement d'Utilité Publique.

R.C.S. Luxembourg G 169.

Bilan

	31/12/2009	31/12/2010
	EUR	EUR
ACTIF		
Immobilisations	4,820,769.67	4,174,259.22
Portefeuille-titres	5,725,793.06	5,725,793.06
Débiteurs divers	0.00	0.00
Comptes financiers	34,963,925.99	35,676,770.16
Compte de régularisation	25,682.44	48,508.73
Excédent du Passif sur l'Actif	65,656,178.81	64,541,127.55
	<u>111,192,349.97</u>	<u>110,166,458.72</u>
PASSIF		
Créditeurs divers	14,441,913.10	13,997,177.92
Fournisseurs	0.00	0.00
Comptes financiers	96,750,436.87	96,169,280.80
Compte de régularisation	0.00	0.00
	<u>111,192,349.97</u>	<u>110,166,458.72</u>

Compte des recettes et des dépenses

	01/01/2009-31/12/2009	1/1/2010-31/12/2010
	EUR	EUR
Recettes		
Dividendes	179,863.26	163,184.79
Plus-value sur portefeuille titres	0.00	0.00
Recettes de l'Institut	777,696.44	758,961.82
Recettes diverses	793,165.15	805,931.09
Excédent des dépenses sur les recettes	3,764,860.18	3,731,198.04
	<u>5,515,585.03</u>	<u>5,459,275.74</u>
Dépenses		
Charges de l'Institut	791,158.88	772,251.84
Frais divers	4,724,426.15	4,687,023.90
	<u>5,515,585.03</u>	<u>5,459,275.74</u>

Budget de l'exercice 2011

Recettes	EUR
Dividendes	147,000
Recettes de l'Institut	760,000.00
Recettes diverses	806,000
	<u>1,713,000.14</u>
Dépenses	EUR
Charges de l'Institut	775,000.00
Frais divers	882,700.37
Excédent des recettes sur les dépenses	55,299.77
	<u>1,713,000.14</u>

Référence de publication: 2011086147/50.

(110096447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2011.

Agrandir l'Habitat Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 56, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 49.618.

—
Extrait des résolutions prises lors de la cession de parts sociales du 25 mai 2011

En vertu d'une convention de cession de parts sociales passée sous seing privé en date du 25 mai 2011,
Madame Annick CANTON, née le 28 décembre 1950 à VILLERUPT (France), demeurant à F-54 000 NANCY, 28, rue Emile Gallé (en France),

a cédé 50 (cinquante) parts sociales de la Société, à Monsieur François CANTON, né le 1^{er} décembre 1977 à NANCY (France), demeurant à F-54 000 NANCY, 41, rue Louis Braille (France).

Senningerberg, le 25 mai 2011.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2011085228/17.

(110095566) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

BELLATRIX Asset Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 2, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 126.537.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg au 370, route de Longwy à L-1940 Luxembourg, le 17 mai 2011

L'Assemblée Générale accepte et nomme Monsieur François Haquenne, né le 1^{er} septembre 1971 à Mons (Belgique), demeurant professionnellement 370, route de Longwy à L-1940 Luxembourg, au poste d'Administrateur.

Son mandat d'Administrateur expirera lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2015.

L'Assemblée Générale accepte et nomme Monsieur Daniel Van Hove, né le 20 août 1950 à Bukavu, (RD du Congo) et Monsieur François Haquenne, né le 1^{er} septembre 1971 à Mons (Belgique), demeurant professionnellement 370, route de Longwy à L-1940 Luxembourg, au poste d' Administrateur-délégué.

La durée de leurs mandats au poste d'Administrateur-délégué est fixée pour une période indéterminée.

L'Assemblée décide de transférer le siège social au 370, route de Longwy à L-1940 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2011085276/19.

(110095463) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

Hyper Iron S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 135.326.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 20 juin 2011

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 40, Avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, de Monsieur Eugenio Marzorati, directeur, avec adresse professionnelle à Casa Borri, CH-6883 Novazzano et de Monsieur Eric Tazzieri, employé privé, avec adresse professionnelle 40, Avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 40, Avenue Monterey à L-2163 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

Luxembourg, le 20 juin 2011.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2011085434/18.

(110095430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.